

ENSEMBLE POUR NOURRIR ET FAIRE GRANDIR LE BAS- SAINT-LAURENT

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Bas-Saint-Laurent
L'Union des producteurs agricoles

RAPPORT ANNUEL 2019-2020





Nous sommes engagés autour d'une identité collective forte qui fournit, tant au Bas-Saint-Laurent et au Québec qu'ailleurs dans le monde, des produits de qualité essentiels à notre bien-être. Nos gestes contribuent à un avenir durable, sain et prospère pour nos membres comme pour l'agriculture, l'environnement, la vitalité des régions et la protection du patrimoine québécois.

TABLE DES MATIÈRES

Message du président régional	4
Mot de la directrice régionale	5
Message du président général de l'Union	6
Instances décisionnelles.....	7
Vue d'ensemble de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	10
Instances consultatives	11
Vie syndicale, communication et valorisation	13
Aménagement, environnement et développement régional	21
Services pour vous.....	29
Activités des syndicats locaux.....	35
Activités des groupes spécialisés.....	40
Personnel de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	47
Informations complémentaires.....	48
Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent	49
Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent	50
SCF CPA BAS-SAINT-LAURENT INC.	51

Le genre masculin comprend le féminin et n'est utilisé que pour alléger le texte.



Gilbert Marquis
PRÉSIDENT RÉGIONAL

Message du président

Nous retenons de notre dernière année les grands bouleversements vécus avec la pandémie de la Covid-19, qui nous a obligés à modifier nos façons de faire : méthodes de travail à la ferme, réunions, offre de services, et relations avec les intervenants. Cette crise a toutefois initié un élan de solidarité, d'entraide et de réorganisation. Elle a aussi permis une conscientisation des élus, intervenants et consommateurs à l'importance de l'agriculture et la forêt privée ainsi qu'à l'autonomie alimentaire. Nous pouvons être fiers que la structure de l'Union ait réagi promptement et que plusieurs producteurs réussissent à offrir davantage de produits locaux. Cet engouement nous donne l'espoir d'une meilleure compréhension de l'apport économique de notre secteur.

Bien que cette pandémie ait demandé beaucoup d'énergie, d'autres dossiers en ont exigé autant. Nous avons multiplié nos démarches afin que tous les producteurs du Bas-Saint-Laurent bénéficient d'un service de travailleurs de rang. Le travail d'étroite collaboration de l'organisme *Au cœur des familles agricoles* avec les membres du comité régional a porté fruit. En juillet dernier, le ministre Lamontagne, annonçait à Rimouski, le soutien pour deux ressources désignées à notre territoire. Cet événement concrétise notre engagement pour le plan d'action régional en santé psychologique. La contribution de tous reste importante pour assurer le maintien de ce service et la formation de deux comités. Ce projet se réalise au moment où plusieurs d'entre nous vivent une période difficile. En y collaborant, nous en sortirons gagnant tant pour notre épanouissement personnel que pour nos entreprises.

Les efforts ont été maintenus aussi pour améliorer le Programme d'assurance récolte foin. La saison 2020 a commencé de façon pénible au Bas-Saint-Laurent, avec des retards de croissance, suivis d'une sécheresse qui cette fois, s'est étendue pratiquement sur l'ensemble du Québec. Une cellule de crise a été mise en place avec l'Union, le MAPAQ et la FADQ avec un bureau de coordination provincial auquel notre personnel a participé en raison de leur expertise. Comme la sécheresse perdure plus spécifiquement dans notre région, et ce, depuis plusieurs années, les démarches de cueillette d'informations se poursuivent. Également, la réorganisation des services qui vous sont offerts, l'adaptation aux changements climatiques, le soutien aux entreprises en termes de financement et de programmes adaptés à notre région, l'utilisation et la protection du territoire et des activités agricoles sont toujours au cœur de nos diverses rencontres avec les élus et représentants gouvernementaux, et tenues de façon plus régulière ce printemps. Nous savons que la concertation est nécessaire pour pouvoir continuer à se développer. Nous avons continué ainsi nos activités d'AGROFOR pour le soutien de certains projets notamment le lancement d'Innolin et l'accessibilité à la défibreuse, l'étude des besoins et de la demande de services d'abattage des producteurs. L'équipe d'intervention et son soutien financier adéquat permettront au cours de la prochaine année, la mise en œuvre d'autres initiatives collectives.

Toutes ces actions sont réalisées grâce à votre appui et nos employés qui ont à cœur le développement de vos entreprises et de la région. N'hésitez pas à les contacter, que ce soit au niveau du Centre d'emploi agricole, du Collectif en formation agricole, du Service de comptabilité et fiscalité ou des services syndicaux. Nos collaborations demeurent pour mieux répondre à vos besoins tout particulièrement, avec le SCF CPA BAS-SAINT-LAURENT INC. Nous pouvons dire fièrement que nous sommes ENSEMBLE POUR NOURRIR ET FAIRE GRANDIR LE BAS-SAINT-LAURENT. Les valeurs et la mission de nos prédécesseurs font partie de nous et en gardant en mémoire tout le travail qu'ils ont accompli, célébrons le 90^e anniversaire de fondation de notre Fédération. Demeurons confiants dans l'avenir et nous réussirons à passer au travers de cette crise comme nos fondateurs en ont connu faisant ainsi grandir notre organisation au fil du temps.



Johanne Laplante
DIRECTRICE RÉGIONALE

Mot de la directrice

Dans ce rapport annuel, vous trouverez le bilan des actions posées et des représentations effectuées par les membres des diverses instances et employés de votre Fédération régionale. Il est le reflet des efforts déployés par tous pour donner suite à vos demandes. Plus que jamais, au cours de la dernière année, nous avons dû nous adapter et répondre aux défis et problématiques rencontrés. Grâce aux efforts de tous, nous avons su les relever.

Nous n'avons qu'à penser à notre Service de comptabilité et fiscalité pour lequel nous sommes en recrutement et à la Covid-19 survenue durant une période cruciale. Nous avons rapidement désigné une personne attitrée aux nombreuses demandes d'information concernant les divers programmes qui étaient annoncés ou modifiés régulièrement. Pour tous les services, nous avons dû nous adapter. Au niveau syndical et de la mise en marché, bon nombre d'assemblées, dont celle de la Fédération ont été reportées en espérant que cette pandémie ne dure pas trop longtemps. La façon de poursuivre les services pour soutenir et répondre aux inquiétudes des producteurs a été rapidement organisée et de nombreuses rencontres téléphoniques et virtuelles ont eu lieu. Il ne faut pas non plus oublier les efforts déployés par le personnel attitré au Centre d'emploi agricole qui ont eu fort à faire pour pallier au manque de main-d'œuvre étrangère et pour mettre en place le programme *J'y vais sur le champ*. Ce ne sont que quelques exemples démontrant les adaptations de tous pour faire face à cette situation inédite. Nous avons acquis de nouveaux équipements et outils de communication, déposé des demandes aux programmes d'aide, dispensé de la formation et surtout, répondu à vos besoins. Comme cela semble perdurer, nous continuons nos démarches de recrutement de main-d'œuvre et de réorganisation de nos services avec l'objectif d'être là pour mieux vous servir.

Malgré les bouleversements en début de 2020, nous traçons un bilan positif de notre dernière année. Nous pouvons être fiers des succès remportés dont celui obtenu lors du Congrès de l'Union en décembre 2019, *Le prix Solidarité – Jean-Paul-Raymond* mettant à l'honneur notre engagement syndical et les actions de mobilisation et de concertation menées dans le cadre du projet *Services opération sécheresse*. Cette même détermination et esprit de solidarité se sont de nouveau manifestés dès les premiers signes de la pandémie pour surmonter les difficultés rencontrées par les restrictions et changements imposés ainsi que pour combattre l'incendie aux tourbières de Rivière-Ouelle dont certaines entreprises agricoles ont aussi été affectées. Pour ce triste événement, nous saluons l'organisation et l'implication des administrateurs et producteurs du Syndicat de l'UPA de Kamouraska. Là encore, les producteurs ont su démontrer la force de notre Union et surtout, l'importance de notre contribution dans la collectivité.

Vous pouvez être assurés que vos préoccupations nous tiennent à cœur. Nous mettons nos connaissances et expériences à profit afin de trouver les solutions les plus adéquates. En effet, par la participation à des comités internes ou externes, par l'élaboration de projets en commercialisation, de promotion des produits et de gestion agricole, nous favorisons le développement de vos entreprises. Nous vous invitons à partager le contenu de ce rapport en vous y référant pour informer les producteurs de ce que font vos syndicats et votre Fédération régionale. Vous pouvez également vous en servir comme référence pour vos rencontres avec les intervenants municipaux et socioéconomiques. Ensemble, nous poursuivons le même objectif de NOURRIR ET FAIRE GRANDIR LE BAS-SAINT-LAURENT.

2020 : Des experts de l'imprévu

Peu d'entre nous avaient vécu un bouleversement dans leur vie aussi important que celui engendré par la pandémie de Covid-19. Confinement, fermeture des écoles et des services non essentiels, limite dans nos déplacements interrégionaux et nationaux, fermeture des frontières et interdiction de voyager. Les aéroports sont déserts, les centres-villes inhabités. Nos habitudes sont bouleversées, nos certitudes ne tiennent plus, que des questions souvent sans réponse.

Les employés étrangers pourront-ils venir au Canada? Est-ce que je m'en tiens à mon plan d'ensemencement préparé l'automne dernier? Les porcs s'entassent à la ferme; les abattoirs vont-ils retrouver leur cadence? L'autocueillette sera-t-elle permise et à quelles conditions? Quand les restaurants et le marché institutionnel rouvriront-ils? Si je me lance dans la vente en ligne, les consommateurs seront-ils au rendez-vous? L'imminence de l'arrivée des vaccins nous donne de l'espoir : on commence à voir la lumière au bout du tunnel. Mais nous devons quand même décider maintenant ce que nous ferons le printemps prochain.

Dès les premières heures de la crise et des mois durant, l'Union a mis tout en œuvre pour obtenir les informations importantes pour vous aider dans les décisions à prendre, pour exiger le plus de précisions possibles à propos des règles à suivre et pour favoriser les conditions de production optimales. Nous avons communiqué ces informations sur une base quasi hebdomadaire au moyen d'infolettres pour les diffuser le plus largement et rapidement possible. Nous avons sensibilisé les citoyens à notre réalité par le biais des médias, informé les décideurs des enjeux dans les différents secteurs au fur et à mesure qu'ils se présentaient et rassuré la population sur l'état de l'approvisionnement alimentaire, mis à rude épreuve par la pandémie.

Les élus et les employés de l'Union et des groupes affiliés ont fait preuve d'ingéniosité, d'adaptation et d'une très grande disponibilité. Je les en remercie grandement. L'agriculture et l'alimentation étant des services essentiels, le travail ne pouvait s'arrêter. Des moyens technologiques ont été mis à contribution, la mise en marché collective a été un atout pour faire face aux situations qui ont perturbé les chaînes de production des différents secteurs et nous avons lancé de nouvelles initiatives, tels le mouvement et l'application Mangeons local plus que jamais!

Au-delà de tous les inconvénients, la crise sanitaire a quand même révélé l'importance de protéger la filière agroalimentaire pour notre sécurité alimentaire. L'intérêt des consommateurs pour les produits locaux, déjà important, a pris une ampleur sans précédent et le gouvernement du Québec est au rendez-vous. Il faut s'appuyer sur cette tendance forte et, surtout, y répondre en mettant à l'œuvre notre capacité unique au Québec de travailler en filière. Notre meilleur atout, c'est l'action collective. C'est sur ce socle que s'est construite l'Union et que l'on peut bâtir une société plus juste pour tous. Il nous faut cultiver cet héritage pour les générations suivantes.



Marcel Groleau
PRÉSIDENT GÉNÉRAL
DE L'UNION

INSTANCES DÉCISIONNELLES

Assemblée générale annuelle

DÉLÉGUÉS EN OCTOBRE 2019

FÉDÉRATION RÉGIONALE (administrateurs)	22
SYNDICATS LOCAUX	
Basques	17
Kamouraska	25
La Matanie	13
La Matapédia	13
La Mitis	15
MRC de Rivière-du-Loup	17
Rimouski-Neigette	15
Témiscouata	25
TOTAL	162



L'assemblée a les pouvoirs les plus étendus et est le principal organisme de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits, elle élit des membres du conseil d'administration conformément aux présents règlements, elle nomme l'auditeur-comptable, elle peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets, elle prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

Les membres sont représentés à l'assemblée générale de la manière qui suit :

- Les administrateurs des conseils d'administration des syndicats locaux affiliés sont délégués d'office, en fonction des paramètres considérés lors de leur constitution;
- Les administrateurs du conseil d'administration de la Fédération sont tous délégués d'office;
- Aux délégués prévus en a), peuvent s'ajouter des délégués additionnels jusqu'à concurrence d'un délégué par 15 entreprises inscrites sur la liste ou fraction majoritaire d'entreprises inscrites sur la liste.

Ces délégués additionnels doivent être producteurs agricoles au sens de la Loi sur les producteurs agricoles et membres d'un syndicat affilié à la Fédération.

Extrait des Règlements généraux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent adoptés le 18 décembre 2013.

INSTANCES DÉCISIONNELLES

Conseil d'administration

Gilbert Marquis, président
Francis April, 1^{er} vice-président
Nancy Caron (Agricultrices), 2^e vice-présidente

ADMINISTRATEURS

Syndicats locaux

Luc Bérubé des Basques
Yannick Côté de La Mitis
Bruno D'Astous de La Matapédia
Julie Gagnon de Témiscouata
Édith Lavoie de la MRC de Rivière-du-Loup
Nathalie Lemieux de Kamouraska
François Pigeon de Rimouski-Neigette
Daniel Reichenbach de La Matanie

Principales productions

Gabriel Belzile Laitière
François Deslauriers Ovine
Jacques Dionne Porcine
Dany Dubé Bovine
Justin Plourde Acéricole
André Roussel Céréalière
Maurice Veilleux Forestière

Autres

Pierre-Luc Bouchard Autre production végétale
Poste vacant Ferme de petite taille
Sophie Lévesque Relève agricole
Dominique Paquette Autre production animale

Au cours de la dernière année, les membres du conseil d'administration se sont réunis à sept reprises et aussi pour une journée de formation. Le conseil d'administration s'occupe de l'administration des affaires de la Fédération :

- a) Il prépare le programme des activités;
- b) Il donne suite aux décisions prises aux assemblées générales;
- c) Il étudie et accepte le budget de l'année;
- d) Il soumet le rapport financier à l'assemblée générale annuelle;
- e) Il élit les membres du conseil exécutif, détermine leurs fonctions par résolution et comble les vacances dans les meilleurs délais;
- f) Il s'adjoint des comités pour l'étude de certaines questions ou la réalisation de certains projets. Les comités ainsi constitués doivent lui faire rapport;
- g) Il étudie les demandes d'affiliation et décide de l'acceptation ou du refus;
- h) Il comble toute vacance à l'exécutif se produisant dans l'année;
- i) Il décide de la rémunération des dirigeants et des frais de représentation;
- j) Il désigne les signataires des chèques et autres effets bancaires;
- k) Il désigne les délégués ainsi que leurs substituts au congrès général de l'Union;
- l) Il comble toute vacance au conseil d'administration durant l'année;
- m) Il collabore avec les syndicats locaux affiliés à la détermination des principales productions locales sur son territoire;
- n) Il étudie, adopte, modifie ou abroge les règlements de régie interne de la Fédération.

Extrait des Règlements généraux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent adoptés le 18 décembre 2013.



INSTANCES DÉCISIONNELLES

Conseil exécutif

Au 31 juillet 2020, le conseil exécutif de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent était composé des membres suivants :

Gilbert Marquis, président

Francis April, 1^{er} vice-président

Nancy Caron, 2^e vice-présidente et trésorière

Yannick Côté

Julie Gagnon

Johanne Laplante, secrétaire

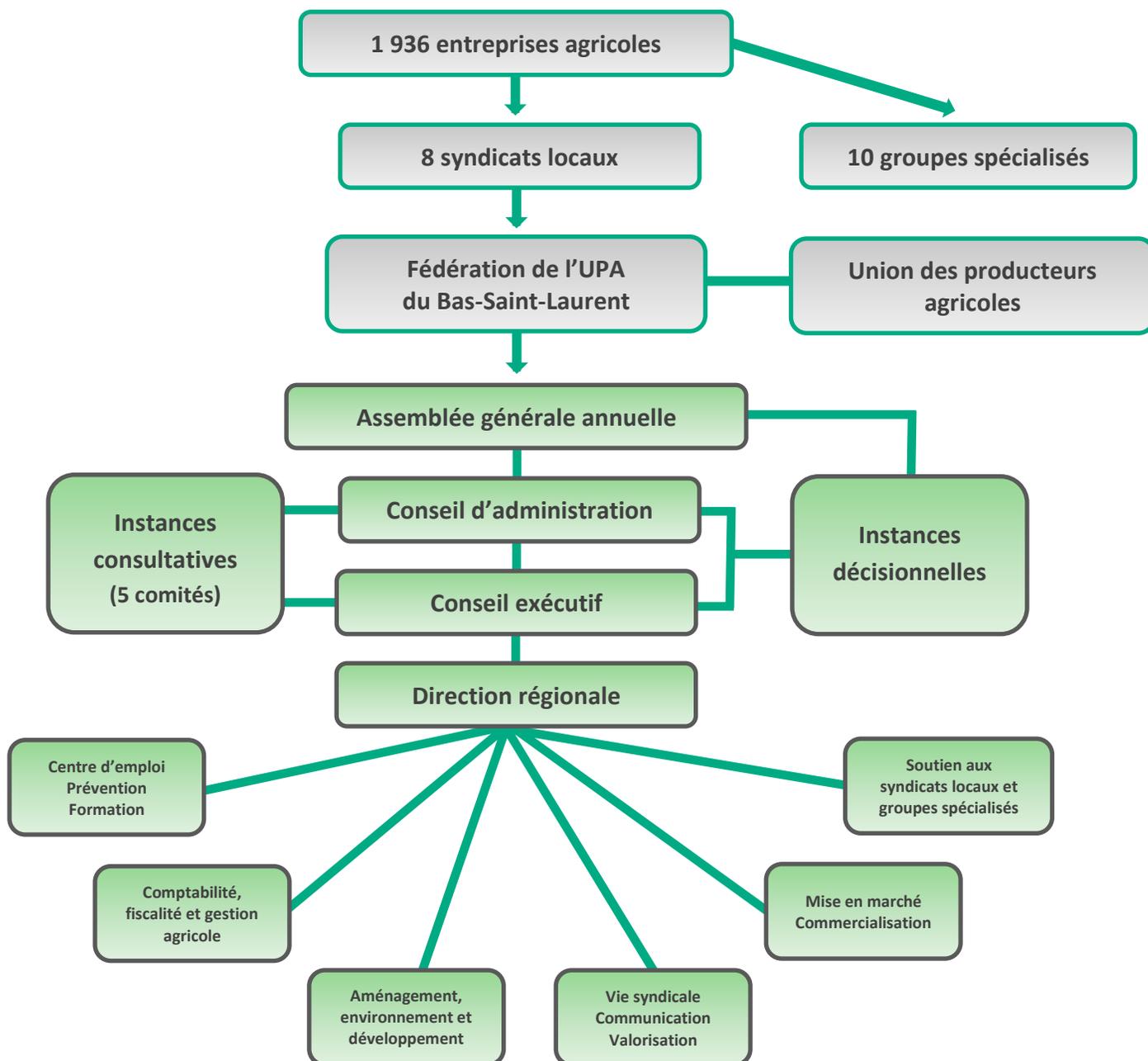
Le conseil exécutif s'est réuni à dix reprises en 2019-2020. Il administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives et, d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application des règlements de la Fédération et voit à ce que chaque administrateur et chaque syndicat affilié s'occupent des devoirs de leur charge et respectent les règlements de la Fédération.

Il adopte les politiques d'embauche de personnel et surveille leur application.

Extrait des Règlements généraux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent adoptés le 18 décembre 2013.

VUE D'ENSEMBLE DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DU BAS-SAINT-LAURENT



INSTANCES CONSULTATIVES

Comités

Comité en vie syndicale, communication et valorisation

Composition – 12 membres

- 1 élu (membre du CE)
- 1 membre de la relève agricole
- 1 membre des agricultrices
- 8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
- 1 ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat

- Réfléchir aux enjeux, stratégies et moyens nécessaires pour le maintien et le développement d'une vie syndicale dynamique, d'une communication efficace et d'une valorisation constante de l'agriculture
- Évaluer les besoins, planifier et faire le bilan des activités en matière de vie syndicale, communication et valorisation
- Promouvoir l'agriculture et la profession au niveau régional
- Encourager la participation des syndicats locaux dans les organismes et activités du milieu

Comité d'aménagement, environnement et développement régional

Composition – 11 membres

- 1 élu (membre du CE)
- 8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
- 2 ressources professionnelles (une agissant comme secrétaire)

Le comité peut s'adjoindre des représentants des groupes spécialisés au besoin. Des sous-comités peuvent également être formés, dont un pour le suivi du plan de développement du Bas-Saint-Laurent.

Mandat

- Analyser et formuler des recommandations sur divers sujets traitant d'aménagement du territoire (reboisement, protection du territoire...), d'environnement (incluant l'agroenvironnement et la faune) et de développement régional
- Analyser les changements au niveau des règlements et les divers problèmes reliés à la conformité réglementaire sur les sujets déterminés ci-haut et formuler des avis au besoin
- Alimenter la réflexion sur le développement de l'agriculture et de la zone agricole

Comité de prévention

Composition – 10 membres

1 élu (membre du CE)
8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
1 ressource professionnelle (secrétaire)

Le comité peut s'adjoindre un représentant des groupes spécialisés au besoin.

Mandat

- Voir à la santé et à la sécurité des gens concernés par les activités agricoles (producteurs, enfants, employés)
- Agir en matière de prévention en suscitant des réflexions
- Organiser des ateliers de formation et d'information
- Promouvoir la Mutuelle de prévention

Comité de financement et assurances agricoles

Composition – 6 membres

1 élu (membre du CE)
2 représentants de syndicats locaux
2 représentants de groupes spécialisés
1 ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat

- Jouer un rôle-conseil auprès du conseil exécutif afin de s'assurer que les différents programmes de financement et d'assurances agricoles correspondent aux besoins des producteurs agricoles de la région
- Analyser annuellement les différentes statistiques au niveau des programmes d'assurance récolte, d'assurance stabilisation et de financement agricole
- Intervenir auprès de La Financière agricole du Québec pour des plaintes ou des modifications à apporter aux programmes

Comité des finances et du Service de comptabilité et de fiscalité

Composition – 6 membres

2 élus (président et trésorier-membre du CE)
2 membres du CA de la Fédération (1 provenant d'un syndicat local et 1 provenant d'un groupe spécialisé utilisateur des services)
2 ressources professionnelles (une agissant comme secrétaire)

Mandat

- Préparer le budget de la Fédération, effectuer le suivi budgétaire, analyser les états financiers et faire les recommandations appropriées au conseil exécutif
- Analyser les situations financières problématiques et proposer les mesures de correction appropriées
- Voir à la bonne performance du Service de comptabilité et fiscalité de la Fédération
- Nommer deux personnes responsables de vérifier les entrées et les sorties d'argent, ainsi que les pièces justificatives (comité de vérification)

Il est à noter que le président et la directrice régionale de la Fédération sont membres d'office de chacun des comités. Tous les comités relèvent du conseil exécutif de la Fédération, de qui ils reçoivent des mandats et auprès duquel ils déposent leurs rapports.

VIE SYNDICALE, COMMUNICATION ET VALORISATION

Services de proximité

Afin de poursuivre son engagement à offrir des services de proximité, la Fédération régionale maintient deux bureaux sur le territoire, l'un à La Pocatière et l'autre à Saint-Antonin, en plus du siège social à Rimouski. Ceci lui permet de mieux répondre aux besoins des producteurs. L'objectif est aussi de développer le Service de comptabilité et de fiscalité sur tout le territoire du Bas-Saint-Laurent en ayant des ressources dans les trois bureaux.

Formations syndicales

Des formations syndicales sont disponibles pour les administrateurs de la Fédération, des syndicats locaux et des groupes spécialisés. Au cours de la dernière année, deux formations ont été dispensées : Mobiliser au maximum et Les changements climatiques en agriculture et la protection du territoire agricole. Ils ont aussi été conviés à suivre des conférences ou webinaire organisés entre autres par l'Union et disponible sur la plateforme U+ à l'adresse suivante : [uplus.upa.qc.ca.](http://uplus.upa.qc.ca), sur différents sujets permettant de rester informés et les soutenir pour accomplir leurs rôles. De plus, une formation pour les nouveaux producteurs a été organisée en décembre dernier.

Ressources humaines

Au cours de la dernière année, la Fédération régionale a procédé à l'embauche de nouvelles ressources pour maintenir notre offre de services aux syndicats locaux, groupes spécialisés et producteurs. Lors du congrès général de 2019, M. Éric Pagé, conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés, a été souligné pour ses 25 ans de service au sein de la Fédération régionale. Nous le remercions pour tout le travail accompli et sa collaboration pour les années à venir.

Nous avons tous subi les effets de la pandémie de la Covid-19 et pour répondre aux directives de la Santé publique, des mesures ont été prises rapidement pour s'y conformer. La majorité des employés ont pu poursuivre leur prestation de services en télétravail, mais cela a eu pour conséquences de modifier nos procédures et a entraîné une diminution des activités syndicales. Certains employés ont été contraints de solliciter la Prestation canadienne d'urgence et pour compenser la diminution du travail, nous avons offert des formations à tous les employés par le Programme actions concertées pour le maintien en emploi. Nous remercions tous les employés qui ont eu à s'adapter rapidement et collaborer à répondre à vos besoins avec des nouvelles méthodes.

Financement et assurances agricoles : Opération sécheresse 2020

En cet été 2020, la région a connu une sécheresse aussi importante qu'en 2018. Cependant, contrairement à 2018, cette sécheresse a affecté la majorité du territoire québécois. À la suite des revendications de l'UPA, un bureau de coordination provinciale, financé par le MAPAQ, a été instauré à la mi-juillet afin de couvrir efficacement l'ensemble du territoire. Pour l'est du Québec, la personne ressource attitrée était M. Yan Gosselin. Le principal objectif de la coordination provinciale était d'alimenter une plateforme Web pendant toute la saison estivale, permettant ainsi, de faire facilement le lien entre l'offre et la demande, autant pour les fourrages que pour la paille. Une ligne sans frais a également été activée pour parler directement à la personne ressource.

Évidemment, la rareté a fait exploser le prix des fourrages. En additionnant les coûts de transport, l'impact financier sur les entreprises est important. Pour avoir une idée plus précise de la situation, un sondage sur la 1^{re} coupe a été publié et 170 producteurs ont répondu à l'appel. Les données recueillies ont permis au comité financement et assurances agricoles de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent d'entamer des discussions avec La Financière agricole du Québec (FADQ), et ce dès le début de juillet 2020. Le programme d'assurance récolte Foin devrait déclencher de nouveau. Les compensations attendues ont fait l'objet de bonnes discussions au sein du comité de financement et assurances agricoles ainsi qu'au niveau des instances décisionnelles de la Fédération. Les représentations auprès de la FADQ se poursuivent pour s'assurer que le niveau de compensations s'arrime à la réalité vécue par les entreprises.

Mobilisation syndicale

Aucune grande manifestation n'a été organisée lors de la dernière année, mais à la fin de l'automne 2019, la grève au CN a entraîné une pénurie de propane au Québec. Régionalement, des enquêtes auprès de nos producteurs et des démarches ont été effectuées pour s'assurer que les productions visées soient approvisionnées adéquatement.

Par la suite, dès les premiers signes de la pandémie, toutes les instances syndicales de l'Union se sont mobilisées afin de reconnaître l'importance de l'agriculture et la forêt comme des services essentiels.

Représentations politiques

À divers moments de l'année, les représentants de la Fédération régionale ont rencontré les députés, ministres et chefs de partis politiques ainsi que les élus municipaux, afin de leur transmettre nos demandes, positions et orientations pour le développement de l'agriculture et de la foresterie. Nous profitons de ces rencontres pour leur remettre le rapport d'activités et échanger avec eux des résolutions adoptées par l'assemblée générale annuelle.

Ainsi, dès le début de l'automne 2019, des rencontres avec les candidats aux élections fédérales ont été organisées sous le thème : *J'appuie mon agriculture, J'appuie ma forêt*. Les principaux enjeux agricoles et forestiers régionaux et provinciaux portaient sur :

- Gestion des risques pour les entreprises agricoles;
- Agroenvironnement;
- Travailleurs étrangers;
- Défense de l'agriculture et de la foresterie face aux ententes commerciales;
- Actualisation du régime fiscal.

Les députés élus ont été rencontrés pour donner suite aux discussions soulevées durant la campagne électorale.

En plus, dès le début du confinement, des rencontres virtuelles ont eu lieu hebdomadairement avec les députés provinciaux et fédéraux afin de défendre les intérêts des producteurs et les informer des problématiques vécues avec cette pandémie de la Covid-19.

Enfin, le 16 juillet dernier, le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, est venu à Rimouski faire l'annonce officielle de l'engagement et le soutien pour les deux travailleuses de rang qui couvriront notre territoire. Tandis que le lendemain, des rencontres se sont déroulées à la Ferme Bérancêtre de Rivière-Ouelle entre le ministre Lamontagne, la ministre de la région, Marie-Ève Proulx et MM. Gilbert Marquis et Francis April, des administrateurs du Syndicat de l'UPA de Kamouraska ainsi que quelques producteurs ayant été fortement impliqués dans le combat contre l'incendie des Tourbières Lambert. Ils ont échangé sur les impacts et des opérations menées par les producteurs et le syndicat durant cet incendie et par la suite, des dossiers et préoccupations régionales leur ont été présentés.



Représentations diverses

Que ce soit auprès d'élus de tous les paliers politiques ou de directions de ministères, les représentants de la Fédération régionale ont tenu de nombreuses rencontres afin de défendre les intérêts et faire valoir les besoins et attentes des producteurs. Aussi, la Fédération s'implique auprès de divers organismes dont :

- AGROFOR;
- Biopterre;
- Centre de développement bioalimentaire du Québec;
- Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent;
- Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent;
- Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco);
- Comité Filières PFNL et cultures innovantes du Bas-Saint-Laurent;
- Conseil du Saint-Laurent;
- Conseil régional des partenaires du marché du travail;
- Organismes de bassins versants;
- Réseau Agriconseils Bas-Saint-Laurent;
- Saveurs du Bas-Saint-Laurent;
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent.

Revue L'U

La Fédération régionale transmet des informations aux producteurs par le biais de la page réservée au Bas-Saint-Laurent dans *L'U*. Cette revue visant à mettre en valeur les actions syndicales est acheminée par la poste à tous les producteurs, même à ceux qui ne sont pas abonnés à *La Terre de chez nous*. Il y a eu six parutions dans la dernière année.

Page Facebook

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent est présente sur Facebook. Les producteurs peuvent suivre les dossiers et enjeux qui les touchent ainsi que les activités qui se tiennent sur le territoire.

Accueil des nouveaux producteurs

La politique d'accueil, adoptée en avril 2018, a pour objectifs d'établir un premier contact avec les nouveaux producteurs et de fournir rapidement des informations sur l'organisation, son rôle, ses réalisations et les services s'y rattachant. Un ou des administrateurs sont désignés par leur syndicat local pour aller à la rencontre des nouveaux producteurs de leur territoire respectif et leur remettre une pochette d'information. Une rencontre de groupe a aussi été organisée en décembre 2019 à laquelle ont été invités les nouveaux producteurs inscrits depuis 2018.

La Covid-19 a ralenti les visites au cours des derniers mois, mais un appel téléphonique et un envoi postal de la pochette d'accueil pouvaient pallier les désagréments de la pandémie. L'intention de rencontrer au moins 75 % des nouveaux producteurs chaque année est loin d'avoir été atteinte. Un suivi plus rigoureux devra être assuré pour s'y rapprocher.



UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Bas-Saint-Laurent
L'Union des producteurs agricoles

INFO
PRODUCTEUR

COVID-19

Bulletin InfoProducteur

Le bulletin *InfoProducteur* est produit à la fin de chaque mois et acheminé par courrier électronique aux producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent dont nous avons l'adresse. Celui-ci les informe des dossiers d'actualité et donne des nouvelles de ce qui se passe dans la région. À l'occasion, des éditions spéciales peuvent être produites sur des sujets particuliers.

Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec

Plus de 2 000 personnes se sont déplacées pour visiter les deux entreprises agricoles du Bas-Saint-Laurent dans le cadre de la 17^e édition de la *Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec*, le dimanche 8 septembre 2019.

Les propriétaires, M. Vallier Robert et M^{me} Nathalie Decaigny de l'Érablière l'éveil du printemps (Domaine Acer) d'Auclair et la famille Rioux, Michel Rioux et M^{me} Yolaine Lavoie avec leurs enfants, Guillaume, Vincent et Véronique, de Ferme Michel et Sylvain Rioux de Saint-Anaclet-de-Lessard ont accueilli les visiteurs avec enthousiasme, fiers de partager leur savoir-faire. Cette activité permet d'en découvrir davantage sur le mode de vie des familles agricoles et de constater tout le travail qui est fait pour nourrir la population.

M^{me} Annik Marquis, directrice générale de Mitis en affaires et présidente d'honneur de l'évènement, s'est dit ravie de les rencontrer et convaincue que la présence des entreprises agricoles assure la vitalité de la région.

Les syndicats locaux de Témiscouata et de Rimouski-Neigette ont accompagné les fermes hôtes dans l'organisation de cette journée. Ils en ont profité pour mettre en valeur les produits locaux.

À PROPOS DE L'ÉRABLIÈRE

- Vallier Robert et Nathalie Decaigny, propriétaires
- Érablière spécialisée dans la production d'alcools, sirops et produits fins bio
- 20 000 entailles sur 240 hectares
- Obtention en 1996 du tout premier permis délivré pour la production artisanale de boissons alcoolisées à base de sève d'érable
- Visite guidée, dégustation, boutique, aire de pique-nique, sentier balisé
- Membre du réseau ÉCONOMUSEE®
- Laureate de nombreux prix

DOMAINE ACER



Un événement de **UPA** (Union des producteurs agricoles) en collaboration avec le **Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et des Affaires rurales**. L'Office des producteurs agricoles.

Partenaire **Desjardins**

À PROPOS DE LA FERME

- Michel Rioux et Yolande Lavoie, propriétaires, accompagnés de trois de leurs enfants, Guillaume, Vincent et Véronique
- Achat de la ferme familiale en 1975
- Troupeau de 120 Holstein en stabulation libre ainsi que 120 vœux et laures
- Production annuelle moyenne de 9 325 kg par vache
- 1 000 acres en culture de blé, maïs, luzerne et foin, dont 350 en location
- Installation d'un robot de traite en 2016

FERME MICHEL ET SYLVAIN RIOUX



Un événement de **UPA** (Union des producteurs agricoles) en collaboration avec le **Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et des Affaires rurales**. L'Office des producteurs agricoles.

Partenaire **Desjardins**

Agrotourisme au Bas-Saint-Laurent

Mise en œuvre du plan d'action régional en agrotourisme

Projet – Liste et carte des entreprises agrotouristiques

Dans le cadre du plan d'action en agrotourisme, le comité régional a élaboré une liste et une carte des entreprises agrotouristiques et de mise en marché de proximité du Bas-Saint-Laurent. L'objectif de ce projet (liste et carte), est de favoriser le développement de l'agrotourisme et du tourisme gourmand en élaborant des outils de développement accessibles et publics. Cette liste et cette carte ne sont donc pas des outils promotionnels, mais bien des outils de travail qui permettront de soutenir tout agent de développement, agent touristique et autre organisme, entreprise ou ministère qui souhaitent développer ce secteur. Toute personne ou organisation qui désire y accéder doit en faire la demande à la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent. Ces outils doivent être utilisés uniquement par le demandeur et ne peuvent être partagés à autrui. Une démarche de mise à jour est prévue une fois par année.

Projet - Boîte à outils

Le comité a aussi débuté la réalisation d'une boîte à outils pour les producteurs agricoles et les intervenants qui accompagnent des entreprises dans les projets agrotouristiques. Ce projet permettra de recenser l'information régionale et provinciale sur le développement de l'agrotourisme et, plus précisément, d'identifier :

- Une démarche à suivre pour le développement d'une activité agrotouristique;
- Les outils de développement de l'agrotourisme des autres régions du Québec;
- Les offres de services provinciales et régionales;
- Les sources de financement;
- Les formations aux niveaux régional et provincial;
- Les guides de qualité régionaux et provinciaux;
- La réglementation et les lois;
- Des modèles de plan d'affaire.

Outil de promotion pour l'autocueillette

Au mois de juillet, la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et la direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ont réalisé et diffusé un outil incitant la population à visiter les différentes entreprises agricoles qui offrent l'autocueillette au Bas-Saint-Laurent pour y cueillir fruits et légumes. Une liste et une carte des entreprises d'autocueillette bas-laurentiennes ont été créées afin de faciliter l'accès à leurs coordonnées. Ces informations se trouvent sur le site de la Table : <http://tcbbbsl.org/autocueillette-bsl/>

Marchés publics du Bas-Saint-Laurent

Projet de concertation et réseautage

La Fédération régionale a obtenu une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour la réalisation d'un projet de réseautage des marchés publics du Bas-Saint-Laurent. L'objectif ultime de ce réseautage est de contribuer à la pérennité des marchés publics de la région et par le fait même d'appuyer la mise en marché des producteurs agricoles. Le projet impliquait une journée de réseautage et d'échanges entre les gestionnaires des marchés publics de la région Bas-Saint-Laurent devant se tenir le 24 mars. Compte tenu des mesures de confinement liées au coronavirus, la journée a été remplacée par des rencontres virtuelles qui ont eu lieu le 8 avril et le 5 juin 2020. Les sujets à l'ordre du jour ont été modifiés pour tenir compte des nouvelles mesures à mettre en place selon les directives de la Santé publique liées à la Covid-19 pour la tenue des marchés. M. Jean-Nick Trudel, directeur de l'Association des marchés publics du Québec (AMPQ), a participé à la rencontre, ainsi que des représentants du MAPAQ, de la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent, des Saveurs du Bas-Saint-Laurent et de la Fédération régionale. Des représentants, gestionnaires et administrateurs – producteurs de dix marchés publics de la région ont participé aux rencontres.

Saison 2020

Ce sont 12 marchés publics qui ont tenu des activités cet été sur le territoire bas-laurentien. La clientèle était au rendez-vous et la plupart des entreprises ont fait de bonnes affaires, en particulier les éleveurs et les maraîchers. La viande locale était très en demande de même que les fruits et légumes. Toutefois, les entreprises offrant des produits de niche qui nécessitent une dégustation ou une présentation particulière ont connu plus de difficulté compte tenu des mesures de distanciation liées à la prévention de la Covid-19. Un bilan plus précis sera réalisé au cours d'une rencontre des gestionnaires de marchés publics qui se tiendra en novembre 2020.

Table pour le développement des marchés de proximité (TDMP)

Le 30 septembre 2019 avait lieu la première rencontre de la Table pour le développement des marchés de proximité dont la création avait été annoncée à la clôture du forum provincial du 5 juin sur les marchés de proximité. Des représentants de groupes affiliés à l'Union (spécialités et régions dont le Bas-Saint-Laurent), des partenaires tels que la Coopérative pour une agriculture de proximité écologique (CAPÉ), le MAPAQ, l'Association des marchés publics du Québec, l'Association des détaillants en alimentation du Québec, des membres des tables de concertation bioalimentaire du Québec et de groupes non affiliés font partie de la TDMP.

À l'occasion de la première rencontre, les participants ont pu valider le mandat de la TDMP qui est d'offrir un lieu de réflexion et d'échange dans le but de mettre en réseau les divers acteurs pour réfléchir aux perspectives de développement des marchés de proximité. Au cours des trois rencontres qui se sont tenues par la suite, les participants ont priorisé les enjeux pour la prochaine année, et ils ont échangé sur les besoins et préoccupations de chacun et pris connaissance de différentes initiatives et projets réalisés au Québec pour développer les marchés de proximité.

Parmi les enjeux et dossiers prioritaires, mentionnons :

- La réalisation d'un portrait de la mise en marché de proximité;
- La caractérisation et l'étude des concepts de mise en marché de proximité;
- L'accès et les conditions de marché;
- Les normes et la réglementation;
- L'identification de la provenance et confiance des consommateurs;
- Le développement des compétences, des services-conseils et la rentabilité.

Mouvement Mangeons local plus que jamais!

Afin d'aider les Québécois à consommer de bons produits frais et locaux, l'Union a lancé le mouvement *Mangeons local plus que jamais!* Cette campagne, largement diffusée sur les médias sociaux, a permis de faire connaître plusieurs centaines d'agriculteurs chez qui il est possible de s'approvisionner, en toute sécurité, en produits frais de la ferme. À partir du mois d'avril, l'UPA a diffusé des témoignages de producteurs de partout au Québec dont 4 du Bas-Saint-Laurent. Des ressources complémentaires ont également été diffusées sur la page Web : [Mangeons local plus que jamais.](#)

Une 2^e phase de la campagne *Mangeons local plus que jamais* est prévue, soit une application mobile permettant de localiser les entreprises agricoles qui font de la vente directe au public. Cette application favorisera les échanges entre la population et les agriculteurs et présentera un portrait de la diversité agricole au Québec. En plus de localiser les entreprises, l'application présentera une fiche descriptive de celles-ci et permettra d'envoyer des notifications aux consommateurs en saison. Les producteurs agricoles de la région qui font de la mise en marché de proximité ont été identifiés dans le but de les inviter à s'inscrire sur l'application mobile.



Nourrir le Bas-Saint-Laurent, la suite : Recherche sur le transport des aliments au Bas-Saint-Laurent

Lors de la rencontre régionale « **Nourrir le Bas- Saint-Laurent : venez partager vos ingrédients!** » tenue en mars 2019, les participants ont souhaité, entre autres, obtenir une meilleure compréhension du réseau de transport des denrées alimentaires, des lieux de transformation et d'entreposage de la région, puisque plusieurs zones du Bas-Saint-Laurent sont considérées comme ayant un accès limité à une offre alimentaire saine et nutritive. C'est dans ce contexte, et dans une volonté d'améliorer les capacités du système alimentaire régional que des partenaires régionaux et locaux, préoccupés par l'enjeu d'accessibilité territoriale et financière des aliments sains, ont choisi d'unir leur force et de réaliser un vaste chantier pour bien comprendre l'organisation du transport des denrées à l'échelle régionale et élaborer des solutions pérennes aux enjeux soulevés.

Dans un premier temps, il a été convenu de réaliser une recherche visant à répondre à la question suivante : Est-ce que le transport des aliments est problématique dans certaines zones du Bas-Saint-Laurent? Avec des réponses à cette question, les organisations du milieu seront davantage en mesure de proposer des améliorations au système alimentaire de la région. Pour répondre à cette question de façon détaillée, les objectifs suivants ont été identifiés :

- Caractériser les principales routes et circuits de transport alimentaire;
- Évaluer la couverture du territoire bas-laurentien;
- Dresser le portrait de la logistique de fonctionnement des différents systèmes de distribution alimentaire au Bas-Saint-Laurent;
- Identifier les facteurs et logiques d'organisation du transport : les contraintes et difficultés rencontrées, les pratiques et stratégies de transport mises en place;
- Soulever des éléments de réflexion et suggérer des pistes d'action en vue de favoriser l'accès aux aliments sur le territoire.

Une vaste collecte de données a été réalisée auprès de tous les maillons de la chaîne de valeur alimentaire en amont des consommateurs. Ont été appelés à participer :

- Producteurs agricoles;
- Transformateurs agroalimentaires;
- Distributeurs, grossistes et détaillants alimentaires;
- Banques alimentaires et autres organismes communautaires.

Les informations recueillies portent sur:

- Les volumes de production;
- Les équipements de transport;
- Les lieux d'entreposage, de transformation et de vente;
- Les fluctuations saisonnières des transports;
- Les enjeux et défis du transport des aliments;
- Les collaborations existantes, etc.



Il sera ainsi possible de connaître les différents aspects qui pourraient nécessiter un soutien de la part des organisations régionales. De plus, la recherche porte une attention particulière au transport des aliments dans les zones de faible accès alimentaire, notamment dans les milieux ruraux; la description et la compréhension de cette réalité spécifique s'inscrivent ainsi dans la perspective de contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire et à l'amélioration de l'accès à une alimentation saine. La recherche a été confiée à une équipe de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), sous la direction de M. Mario Handfield, chercheur principal.

Le Chantier sur le transport des aliments au Bas-Saint-Laurent est une initiative de la Table intersectorielle régionale sur les saines habitudes de vie (TIR-SHV). Le financement est associé à la Politique gouvernementale de prévention en santé, via Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé (COSMOSS-BSL) et le Collectif régional de développement (CRD). Les partenaires qui forment le comité de suivi de ce projet sont : Le Centre intégré de santé et services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent, COSMOSS-BSL, le CRD du Bas-Saint-Laurent, le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec - BSL, la Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent (FUPA-BSL), la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCBBSL), Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent.

Petits ambassadeurs de saveurs - approvisionnement des services de garde éducatifs

Le projet les Petits ambassadeurs de saveurs a été initialement développé par la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2016 sous son image de marque Zone boréale. Concrètement, le projet se décline sous forme d'accréditation attribuée aux services de garde éducatifs d'une région qui s'engagent, via un cahier des charges signé annuellement, à sensibiliser les jeunes au monde agroalimentaire en offrant un minimum de deux activités éducatives annuelles et à utiliser les produits locaux en respectant un seuil minimal d'approvisionnement en produits locaux dans leur établissement. Tout est mis en œuvre par le milieu pour offrir et faire découvrir aux Petits ambassadeurs fréquentant le milieu, des aliments locaux et variés dans l'assiette, comme lors d'activité de jardinage, d'autocueillette à la ferme ou de cuisine. Chaque action se veut gourmande, éducative, créative et stimulante ; toujours teintée de leur région respective.

Sous la coordination de la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le projet se déploie actuellement dans plusieurs régions du Québec dont celle du Bas-Saint-Laurent avec la collaboration du Réseau des Tables de concertation bioalimentaire régionales. Au Bas-Saint-Laurent, le projet est piloté par la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR-SHV) et la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent en collaboration avec la Fédération régionale de l'UPA, du MAPAQ et d'autres partenaires.

Comité régional sur l'agriculture biologique

Mis en place en 2019, le Comité biologique, auquel la Fédération régionale participe, a pour mandat de favoriser le développement de la filière biologique du Bas-Saint-Laurent par la réalisation d'un plan d'action concerté visant à mobiliser les différents acteurs régionaux impliqués de près ou de loin dans le secteur biologique. La direction régionale du MAPAQ, qui pilote le dossier, a poursuivi les consultations cette année pour finaliser le plan d'action et identifier les priorités. Un sondage a été transmis aux producteurs biologiques certifiés ou en précertification et aux producteurs conventionnels pour connaître leurs points de vue et leur intérêt face à la production biologique. Le comité a aussi convenu de trouver du financement pour l'embauche d'un chargé de projet qui coordonnera la mise en œuvre du plan d'action. Le chargé de projet sera engagé par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent.

Le chargé de projet aura pour mandat, la mise en œuvre collective du plan d'action du comité régional biologique qui s'articule autour de quatre axes :

- La mobilisation de la filière régionale;
- Le réseautage et le soutien de la production;
- L'expertise et l'innovation;
- La mise en marché et la valorisation de la certification.

AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

(incluant l'agroenvironnement et la faune)



Tout au long de l'année, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a apporté un soutien technique aux producteurs agricoles tant pour des dossiers collectifs qu'individuels. De plus, elle a assuré un suivi au niveau de la réglementation municipale et provinciale. La Fédération a également participé à différentes rencontres et formations provinciales afin d'être mieux informée sur les enjeux liés aux activités agricoles.

Protection du territoire agricole et interventions auprès de la CPTAQ

Tous les dossiers sont traités par la Fédération régionale en collaboration avec les huit syndicats locaux. L'analyse est réalisée en fonction des documents transmis par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et des critères définis à la Politique d'intervention en matière de protection du territoire et des activités agricoles de la Fédération.

Au cours de son exercice financier, soit du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, la CPTAQ a rendu 166 décisions pour la région du Bas-Saint-Laurent, dont 138 autorisations, ce qui représente un taux de 83 %.

MRC	Exclusion	Inclusion	Nouvel usage	Agrandissement ou usage accessoire	Morcellement de ferme ¹	Autres ²	Total des décisions rendues
Kamouraska	3 33 % - 4,3	0	6 83 % - 20,4	4 100 % - 0,5	3 33 %	10 60 %	26
La Matanie	2 50 % - 2,3	1 100 % - 42,8	3 100 % - 7,2	7 100 % - 5,4	3 33 %	1 100 %	17
La Matapédia	0	0	3 100 % - 23,5	11 100 % - 7,9	2 50 %	4 75 %	20
La Mitis	0	0	7 71 % - 41,5	10 100 % - 4,1	0	5 80 %	22
Les Basques	0	0	4 50 % - 0,8	6 100 % - 1,6	1 100 %	8 100 %	19
Rimouski-Neigette	0	0	2 100 % - 9	3 100 % - 4,6	1 100 %	2 100 %	8
Rivière-du-Loup	0	0	1 100 % - 11,3	8 100 % - 14,2	2 50 %	9 89 %	20
Témiscouata	2 100 % - 10,2	1 100 % - 34,4	2 100 % - 7,7	15 93 % - 27,8	3 67 %	11 55 %	34
Total	7 57 % - 26,7	2 100 % - 77,1	28 82 % - 121,4	64 98 % - 66	15 53 %	50 76 %	166

1. Les superficies visées ne sont pas identifiées puisqu'elles demeurent en zone agricole.

2. Sont compris dans cette catégorie les aliénations foncières non agricoles, le renouvellement d'autorisation, l'ajout et la conversion d'usage dans une aire de droit acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

Source : CPTAQ

Demandes à portée collective à des fins de développement résidentiel

MRC de La Mitis

Cette démarche, entreprise en 2016 par la MRC, les municipalités, de même que la Fédération régionale de l'UPA, a cherché, de concert avec la CPTAQ, à préserver la pérennité de la base territoriale pour la pratique de l'agriculture en assurant la protection et le développement des entreprises agricoles.

L'exercice a été complété dans le but d'identifier et de bien circonscrire les ilots déstructurés sur le plan agricole et d'en permettre la consolidation. Il a également eu pour résultats de préserver les territoires agricoles dynamiques et déterminer les secteurs moins dynamiques pouvant recevoir des résidences en lien avec des unités foncières vacantes de superficie suffisante pour ne pas déstructurer la zone agricole et ne pas affecter les activités agricoles existantes et leur développement. Enfin, cet exercice ne s'est pas effectué avec l'objectif de permettre l'implantation d'un nombre déterminé de résidences en zone agricole.

La dernière rencontre, qui a eu lieu le 10 décembre 2019 en présence des représentants de la CPTAQ, de la Fédération régionale, de la MRC, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a permis de finaliser les ententes sur une vingtaine d'ilots déstructurés. La CPTAQ a rendu sa décision le 6 mai 2020. Ainsi 68 ilots déstructurés ont été identifiés pour la construction résidentielle sans qu'une autorisation de la CPTAQ soit requise pour chaque construction. De plus, les secteurs agricoles dynamiques et les secteurs agroforestiers ont été révisés. Dans les secteurs dynamiques couvrant 44,5 % de la zone agricole, de nouvelles résidences sans lien avec l'agriculture ne peuvent être implantées sauf les exceptions prévues à la Loi, et ce, afin de favoriser le maintien et le développement des activités agricoles et de préserver l'homogénéité de la communauté agricole. Dans les secteurs agroforestiers, les constructions résidentielles seront possibles sur les lots vacants de 10 hectares et plus. Enfin, la décision prévoit des sous-secteurs à demandes recevables correspondant le plus souvent à des zones de villégiature au pourtour de certains lacs et rivières, où les parties s'entendent pour permettre à la MRC de présenter à la CPTAQ des demandes globales de développement résidentiel accompagnées d'avis favorables de la Fédération régionale.

Plan de développement de la zone agricole

Les plans de développement de la zone agricole (PDZA) sont des outils de planification qui visent à mettre en valeur la zone agricole des MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles. Ils permettent de déterminer des actions concrètes pour stimuler le développement de l'agriculture dans le cadre d'une démarche concertée. La Fédération régionale et les syndicats locaux collaborent avec les MRC à l'élaboration et à la mise en œuvre des PDZA.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de son PDZA, la MRC de **Kamouraska** a poursuivi sa participation auprès des membres du Comité de la rivière Ouelle, notamment avec le Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud qui est à la coordination du projet de protection et d'implantation de bandes riveraines dans le bassin versant de la rivière Ouelle. La MRC a continué ses démarches pour la mise en valeur du potentiel multifonctionnel de la forêt en développant la filière mycologique. Effectivement, le Kamouraska mycologique regroupe plusieurs partenaires, dont le réseau des producteurs de champignons forestiers. La MRC poursuit ses efforts concernant l'enjeu de la relève; elle participe activement au projet *Transférer sa ferme*, projet coordonné par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCBBSL). Elle poursuit également son entente avec les sept autres MRC du Bas-Saint-Laurent pour maintenir les services de L'ARTERRE sur le territoire. De plus, toujours avec les autres MRC ainsi qu'avec le MAPAQ, la MRC de Kamouraska a mis à jour l'inventaire des terres agricoles dévalorisées (TAD) au cours de l'été 2019. Au printemps et à l'été 2020, la MRC et Promotion Kamouraska ont fait plusieurs démarches de promotion des produits locaux et de mise en marché de proximité. Les citoyens du Kamouraska ont reçu une publication des producteurs et transformateurs qui pratiquent la mise en marché de proximité sur le territoire. Cette publication a aussi circulé dans les réseaux sociaux. Enfin, la MRC en collaboration avec Promotion Kamouraska a mis en valeur l'agrotourisme en présentant les producteurs de ce secteur et leurs produits.

La MRC des **Basques** a procédé au lancement de son plan d'action le 18 octobre 2019 et le comité de mise en œuvre s'est rencontré le 19 décembre 2019. Au cours de l'année, la MRC a travaillé sur plusieurs actions du PDZA. Elle a notamment contribué au rapport final de l'inventaire des terres en friche réalisé par le MAPAQ en collaboration avec les sept autres MRC. Elle s'est investie dans l'organisation d'un séjour exploratoire, qui a malheureusement dû être reporté. Elle a participé à la mise en place du service d'un travailleur de rang, au projet d'entrepreneuriat par l'inventaire des bâtiments disponibles et par la même occasion à l'inventaire des bâtiments avec un intérêt patrimonial. Elle a aussi assuré le suivi d'un projet agrotouristique et de transformation et elle poursuit également son entente avec les sept autres MRC du Bas-Saint-Laurent pour maintenir les services de L'ARTERRE sur le territoire.

Dans le cadre de l'élaboration de son PDZA, la MRC de **Témiscouata** a réuni les membres de son comité de suivi à deux reprises au cours de la dernière année afin de procéder à la priorisation des actions et à la finalisation du plan d'action. Suite à l'embauche d'une firme de communication, la MRC a également tenu un événement de mobilisation le 6 février 2020 avec des intervenants du milieu et des producteurs agricoles afin de présenter les 15 actions retenues et d'identifier des porteurs et collaborateurs pour leur réalisation. L'adoption du plan d'action et sa mise en œuvre sont prévues pour la fin de l'été 2020. En collaboration avec les sept autres MRC, elle a également participé à la mise à jour de l'inventaire des TAD et au service de l'ARTERRE sur son territoire.

La MRC de **Rivière-du-Loup** ainsi que les producteurs ont travaillé très fort au cours de la dernière année à la réalisation du PDZA. Après avoir terminé la réalisation de son portrait de la zone agricole, la MRC a organisé, en septembre 2019, une tournée de son territoire agricole avec des élus municipaux et des acteurs du développement économique. Ce fut l'occasion de faire la rencontre de huit entrepreneurs agricoles passionnés par leur métier et fiers de leur entreprise. Par la suite, la MRC a réalisé son premier forum de consultation, soit le 19 novembre 2019, au Centre communautaire Morneau à Saint-Arsène. Cette activité, sous forme d'ateliers de travail, a permis à près d'une trentaine de producteurs agricoles de discuter de leur réalité avec des élus municipaux et divers intervenants ayant un lien avec le milieu agricole, d'identifier différentes forces et faiblesses du territoire et mettre en lumière plusieurs enjeux agricoles. Enfin, en février 2020, la MRC a tenu huit ateliers en lien avec les enjeux soulevés lors du premier forum de consultation : acériculture et foresterie, cultures émergentes et nouveaux modèles d'affaires, initiatives communautaires et éducatives, relève, agriculture durable, production conventionnelle, agrotourisme et circuit court, transformation alimentaire. La formule participative a réuni, chaque fois, une quinzaine de producteurs et d'intervenants pour discuter de la situation actuelle et proposer des pistes de solutions qui mèneront à l'élaboration de projets. Un deuxième forum était prévu pour le printemps 2020; il a dû être reporté à l'automne.

La MRC de **Rimouski-Neigette** a poursuivi ses travaux de mise en œuvre du PDZA sous la coordination de la conseillère au développement agricole. Trois rencontres du comité de suivi ont eu lieu, soit le 6 novembre 2019, le 25 février 2020 ainsi que le 11 juin 2020 à distance. La priorité a été mise sur la préparation d'un plan de communication pour valoriser l'agriculture et les agriculteurs du territoire de la MRC. Un comité de travail a été créé pour élaborer le plan de communication. La mise en œuvre du plan d'agriculture urbaine s'est poursuivie avec la réalisation d'un site internet dédié à l'agriculture urbaine et de quelques projets, dont l'installation de quinze bacs pour la culture de plantes comestibles.

La MRC de La **Mitis** a poursuivi la mise en œuvre de son PDZA. Afin de stimuler l'émergence de projets novateurs en agriculture, deux conférences sur le développement agricole ont été présentées lors de la 5^e édition du Colloque en innovation et développement organisé par la MRC de La Mitis : *Développement de l'agriculture, quels enjeux pour le développement territorial?*, par Patrick Mundler de l'Université Laval, et *Préparer maintenant l'avenir de l'agriculture et de la foresterie!*, par François L'Italien de l'IRÉC. De plus, la MRC a confirmé l'implantation d'une usine pilote de transformation du lin à la ferme-école du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis. Ce projet se concrétisera avec l'apport financier du MAPAQ. Des partenaires comme la Coop Purdel et la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent se sont greffés à l'initiative. À la suite du succès obtenu avec le projet Agriculteurs en herbe, les organisateurs ont décidé de récidiver pour une deuxième année en ajoutant un volet Jeunes bergers. La pandémie a toutefois créé quelques embûches à la réalisation complète du projet.

La mise en œuvre du PDZA de la MRC de la **Matapédia** est assurée en partie par son service de développement. Avec la collaboration de la Table de concertation en développement agroalimentaire de la Matapédia, le conseiller en développement des affaires élabore des stratégies afin de soutenir le développement durable de l'agriculture et la pérennité des entreprises agricoles et agroalimentaires du territoire. Le conseiller s'est impliqué activement dans la promotion de l'achat local sur les médias sociaux, dans la consolidation du marché public et dans la relance des serres Nemtayé à Sainte-Érène pour la production maraîchère. Cette entreprise contribue à l'autonomie alimentaire de la communauté en offrant des légumes locaux et aide à transmettre les connaissances en agroalimentaire aux jeunes de Sainte-Érène.

De son côté, la MRC de La **Matanie** a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie de développement agricole. En partenariat avec la Fédération régionale et le soutien de l'équipe tactique AGROFOR, elle collabore au projet-pilote d'implantation d'une structure d'élevage et d'hybridation en production ovine. La MRC a organisé une tournée gourmande le dimanche 6 octobre 2019 pour permettre à la population d'apprécier toute la diversité des produits de la terre et des sites incontournables de son territoire.

MRC	PDZA	Agent de développement dédié au PDZA
Kamouraska	<ul style="list-style-type: none"> Adopté Mise en œuvre du plan d'action 	Conseillère en développement régional
La Matanie	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de développement du secteur agricole adoptée Mise en œuvre du plan d'action 	Conseiller au développement agricole
La Matapédia	<ul style="list-style-type: none"> Adopté Mise en œuvre du plan d'action 	Conseiller au développement des affaires agroalimentaires
La Mitis	<ul style="list-style-type: none"> Adopté Mise en œuvre du plan d'action 	Conseiller en développement agroalimentaire
Les Basques	<ul style="list-style-type: none"> Adopté Mise en œuvre du plan d'action 	Agent de développement agricole
Rimouski-Neigette	<ul style="list-style-type: none"> Adopté Mise en œuvre du plan d'action 	Conseillère au développement agricole
Rivière-du-Loup	<ul style="list-style-type: none"> Démarche d'élaboration en cours 	---
Témiscouata	<ul style="list-style-type: none"> Adopté lors du projet pilote 2008 Adoption de la mise à jour prévue en septembre 2020 	---



AGROFOR

AGROFOR c'est :

Une équipe d'intervention tactique qui a pour mandat d'accélérer la réalisation de projets structurants pour le développement de filières agroalimentaires et forestières au Bas-Saint-Laurent.

Une initiative conjointe de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), des fédérations de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Bas-Saint-Laurent, ainsi que la direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

L'action d'AGROFOR au Bas-Saint-Laurent en 2019-2020 :

L'équipe AGROFOR du Bas-Saint-Laurent a débuté son intervention en identifiant, avec des intervenants du milieu, ses premiers projets dans la région :

- Innolin et filière de la transformation de la fibre de lin
MRC de la Mitis
- Transfert et relance de l'abattoir de Luceville et filières de productions animales
Coalition d'intervenants du Bas-Saint-Laurent, pilotée par la FUPA-BSL
- Atelier de transformation agroalimentaire des Basques (ATAB) et filière des petits fruits
ATAB
- Structure d'élevage en production ovine dans la Matanie
MRC de La Matanie

Comité réseautage des intervenants régionaux

Ce comité, piloté par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCBBSL), a pour objectif de créer un lieu d'échanges entre les intervenants agroalimentaires régionaux, favoriser la circulation d'information et la cohésion territoriale présentement orientée autour des enjeux communs entre les MRC identifiées dans les PDZA ou dans les stratégies de développement local.

En étroite collaboration avec les aménagistes de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et la Direction régionale du MAPAQ, la TCBBSL a organisé deux activités de réseautage de façon virtuelle le 24 avril et le 8 mai 2020. Les participants ont pu prendre connaissance des différentes initiatives sur le territoire pour accompagner les entreprises dans cette période de pandémie.

Inventaire et caractérisation des bâtiments agricoles inutilisés

Ce projet vise la réalisation d'un inventaire des bâtiments agricoles inutilisés au Bas-Saint-Laurent et la caractérisation de ces derniers. L'objectif principal de cet exercice est de répertorier les bâtiments libres dans la région ainsi que leur état. Une phase pilote est en cours de réalisation dans les MRC de La Matanie, de La Mitis et des Basques afin de tester la méthode de travail, de valider l'intérêt des propriétaires de bâtiment concernant la démarche et de valider la pertinence de réaliser un projet dans l'ensemble de la région.

Ultimement, ce projet peut potentiellement doter les agents de développement agricole des MRC, les conseillers du MAPAQ, de La Fédération régionale de l'UPA et les agents de maillage d'ARTERRE, d'un répertoire des bâtiments agricoles inutilisés à l'échelle du Bas-Saint-Laurent.

En combinant les informations relatives aux TAD avec celles des bâtiments agricoles inutilisés, les agents de développement de la région auront une meilleure connaissance du potentiel pour développer des activités agricoles dans la région, particulièrement dans les secteurs plus affectés par la déprise agricole.

Reboisement

Depuis 2015, la Fédération est signataire d'une entente-cadre avec l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, le MAPAQ et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour les demandes d'autorisation visant le reboisement sur les terres privées en zone agricole. Afin d'assurer un meilleur suivi, les demandes sont acheminées aux conseillères en aménagement des bureaux de Rimouski et La Pocatière, qui les transmettent aux syndicats locaux après en avoir vérifié la conformité. Le protocole considère les données de la nouvelle caractérisation des terres agricoles dévalorisées (TAD) de sorte qu'une demande est jugée irrecevable pour des TAD de catégories 1 et 2, soit celles ayant un potentiel de remise en culture. L'Agence de mise en valeur des forêts privées a eu accès, cette année, à du financement provenant du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone du gouvernement fédéral. Ce programme valorise la conversion de terres en friches par des plantations forestières pour accroître la séquestration de carbone. Ce programme accroît la pression pour les demandes de reboisement puisque l'Agence a prévu la plantation de 250 hectares cette année et 250 hectares l'an prochain. La Fédération souhaite revoir l'entente pour 2021 afin que soient considérés les enjeux de changements climatiques, de sécheresse et d'autonomie alimentaire pour la région.

Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH)

Les 26 et 27 février dernier, la Fédération régionale a assisté au Forum sur les plans régionaux des milieux humides et hydriques organisé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et d'autres associations. Ce forum visait à outiller les professionnels pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans régionaux des milieux humides et hydriques. Ces journées comprenaient une série de conférences, d'échanges et d'ateliers permettant de se familiariser avec les paramètres exigés par le MELCC. La *Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques*, adoptée le 16 juin 2017, oblige les MRC à produire des plans régionaux des milieux humides et hydriques sur leur territoire. Elles ont jusqu'au 16 juin 2022 pour réaliser leurs plans. Les objectifs sont de permettre aux MRC de planifier les actions à mener pour assurer la conservation de ces milieux. De plus, lors de la tournée des MRC réalisée par la Fédération régionale, un rappel a été fait aux élus sur l'importance d'impliquer les producteurs agricoles et forestiers et les syndicats locaux tout au long de l'élaboration de cette démarche.

Projet brise-vent Mitis

Ce projet pilote vise à harmoniser l'implantation de haies brise-vent permettant de protéger les routes présentant des problèmes majeurs de poudrière hivernale et à protéger les sols cultivés dans la Mitis.

L'organisme ÉCO Mitis pilote le projet et travaille en collaboration avec un comité avisé formé de représentants de la MRC et des municipalités de La Mitis, du ministère des Transports, de conseillers de groupes-conseils agricoles, de la Fédération régionale de l'UPA, du Syndicat de l'UPA de La Mitis, du Groupement forestier Mitis-Neigette et du MAPAQ. Le comité est accompagné par André Vézina de Biopterre, reconnu pour son expertise dans l'établissement de haies brise-vent au Québec. Un volet important du projet pour le milieu agricole est le développement d'une méthode de calcul pour rétribuer les agriculteurs qui font des aménagements favorisant les biens et services écologiques, soit l'implantation de haies brise-vent. Il ne s'agit pas seulement de rembourser les frais d'implantation et d'entretien, mais aussi d'évaluer les pertes et les gains pour l'entreprise agricole et de reconnaître financièrement la contribution à la collectivité de tels aménagements (sécurité routière, l'embellissement des paysages, la séquestration du carbone, la biodiversité...). Un inventaire des secteurs problématiques de poudrière hivernale a été réalisé par la coordonnatrice du projet en collaboration avec les responsables des travaux publics des 16 municipalités de La Mitis en 2019. L'inventaire a été validé par le ministère des Transports pour les routes sous sa juridiction. Les groupes conseils-agricoles assureront le suivi auprès entreprises agricoles.



L'ARTERRE est un service gratuit de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage de candidats aspirants-agriculteurs et propriétaires. Il contribue à la vitalité des communautés en pérennisant l'occupation dynamique du territoire des huit MRC du Bas-Saint-Laurent. Depuis l'entrée en fonction des deux agents de maillage en 2018, près de 200 personnes ont bénéficié du service de jumelage et d'accompagnement personnalisé. Plusieurs actions de promotion ont été déployées sur le territoire et à l'extérieur du Bas-Saint-Laurent. Plus de 45 visites de jumelage entre candidats ont été réalisées et deux jumelages ont été complétés avec succès, dont un transfert d'entreprise réussi. Depuis le début de l'année 2020, le Bas-Saint-Laurent occupe un poste d'influence au sein du comité exécutif de L'ARTERRE provinciale par le biais de M. Jocelyn Villeneuve, directeur général de la MRC de Rivière-du-Loup.

Plastiques agricoles

Considérant les problématiques liées à l'utilisation, à la récupération et à la valorisation des plastiques agricoles au Bas-Saint-Laurent, la Fédération régionale, en collaboration avec le MAPAQ et Co-Éco, a décidé de mettre en place un comité de travail régional pour discuter de la situation et trouver des solutions. Une rencontre a d'abord eu lieu en janvier 2020 à Trois-Pistoles pour réunir les acteurs des huit MRC du territoire concernées de près ou de loin par cette problématique. Au total, 27 personnes (producteurs agricoles, élus municipaux, représentants de MRC, SADC, centres de tri, groupes conseils agricoles...) ont assisté à cette rencontre. Une douzaine d'entre elles ont mentionné leur intérêt à siéger à un comité de travail régional pour réfléchir à des solutions qui permettront de faciliter la collecte à la ferme et le recyclage des plastiques d'enrubannage et des tubulures, mais aussi d'en réduire ou d'en optimiser l'usage lorsque c'est possible. Actuellement, les récupérateurs de ces plastiques ont de la difficulté à trouver des marchés pour les valoriser. Le comité de travail s'est réuni par visioconférence le 10 mars 2020. Lors de cette rencontre, les membres ont convenu qu'il fallait d'abord réaliser un portrait régional de la situation avant de pouvoir établir un plan d'action. Au cours des prochains mois, il y aura vérification des aides financières disponibles pour la réalisation d'un tel projet sur le territoire.

Organismes de bassins versants

La Fédération régionale suit de près les activités des différents organismes de bassins versants présents sur le territoire bas-laurentien, soit l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR), l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBVFSJ), l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) et l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR). Elle apporte son appui à divers projets et sa participation à des événements comme des colloques et la mise en œuvre des plans directeurs de l'eau (PDE).

La Fédération a participé à la tournée de concertation par bassin versant organisée par l'OBAKIR. Au total, cinq rencontres ont eu lieu en septembre 2019 afin de faire le bilan des actions réalisées depuis 2014 et mettre à jour le plan d'action du Plan directeur de l'eau. L'Organisme souhaitait ainsi discuter avec tous les acteurs de l'eau, dont les producteurs agricoles, pour prioriser les problématiques liées à la ressource eau (qualité, quantité, usages, réglementation) et les actions futures sur le territoire. La mise en place d'une table de concertation régionale est prévue pour l'automne 2020.

Conseil du Saint-Laurent

La Table de concertation régionale du Conseil du Saint-Laurent comprend le territoire occupé par les municipalités riveraines des MRC de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Rivière-du-Loup. Plusieurs objectifs sont visés par celle-ci : rassembler les principaux acteurs de l'eau concernés par les enjeux liés au Saint-Laurent et de ses affluents, développer un plan de gestion intégrée régional (PGIR), renforcer la capacité d'action des acteurs de l'eau régionaux et encadrer la mise en œuvre des actions du PGIR. En tant que membre de la Table, la Fédération a assisté aux deux rencontres et participé aux discussions du groupe de travail sur l'enjeu : qualité de l'eau et contamination. Pour répondre à la demande du ministère de l'Environnement qui finance l'organisme, les efforts de la dernière année ont été concentrés à la révision du PGIR afin de définir des objectifs mesurables en lien avec le diagnostic régional et pour lesquels des acteurs régionaux s'engagent à porter des actions.



Agriculmat des fermes adaptées pour le futur

Projets de protection des cours d'eau

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent est impliquée dans différents projets de protection de l'eau en milieu agricole sur le territoire bas-laurentien.

Rivière du Sud-Ouest – MRC de Rimouski-Neigette

Un comité de partenaires (Parc national du Bic, Conseil régional de l'environnement, MAPAQ, Comité ZIP, MRC de Rimouski-Neigette, Agence de mise en valeur des forêts, Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent, Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent) a été mis en place en décembre 2019 pour identifier et collaborer à l'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats du bassin versant de la rivière du Sud-Ouest (qui se jette dans le Parc national du Bic). Les partenaires ont convenu d'identifier des pistes de financement pour réaliser des projets répondant aux objectifs visés.

L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent a obtenu du financement de la Fondation de la faune du Québec, qui permettra de réaliser certaines actions de protection à l'échelle du bassin versant. La Fédération a appuyé ce projet et collaborera à sa réalisation.

Comité de travail de la rivière Ouelle – MRC de Kamouraska

Le 19 décembre 2019, le comité de travail a tenu une rencontre pour discuter de l'avancement du projet : *Le Bassin versant de la rivière Ouelle : des ressources à protéger*. Dans l'ensemble, le projet avance très bien. Les producteurs impliqués ont été rencontrés afin d'établir un portrait de la situation (portrait des pratiques, diagnostics, solutions, possibilités de financement pour mettre en place ces solutions...). Par la suite, le Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud devait rencontrer les producteurs concernés par le projet et leur remettre un diagnostic.

Agriculmat, des fermes adaptées pour le futur est un projet financé par le programme Action-Climat Québec du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC). Coordonné par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), il vise à sensibiliser les producteurs et les intervenants du milieu agricole aux conséquences des changements climatiques à l'horizon 2050 afin qu'ils puissent mieux les anticiper et s'y adapter d'une manière durable. Réalisé sur une période de trois ans (2017-2020), ce projet permettra d'élaborer des plans d'adaptation régionaux de l'agriculture aux changements climatiques.

La Fédération a été très active en cette dernière année du projet. Huit conférences ont été présentées par Mylène Gagnon, agronome à la Fédération régionale, afin de sensibiliser les producteurs et les intervenants agricoles aux changements climatiques et valider les pistes d'adaptation identifiées par le groupe de travail régional. Une conférence a été présentée lors de la journée internationale sur le climat, le 27 septembre 2019 au CÉGEP de Rimouski, où près de 200 personnes étaient présentes. Les autres conférences ont été réalisées lors de divers événements régionaux, soit le colloque horticole régional, la tournée d'information acéricole, l'assemblée générale annuelle des Producteurs de grains de l'Est du Québec, l'assemblée générale annuelle du Club de gestion des sols du Témiscouata ainsi qu'auprès du conseil d'administration de la Fédération.

Le forum régional qui devait clore le projet en avril 2020 a dû être reporté à l'automne 2020. Celui-ci a pour objectif de partager le plan d'adaptation régional et lancer les bases d'un plan d'action visant à prioriser et mettre en œuvre les différentes mesures d'adaptation pertinentes pour l'agriculture régionale. La sécheresse, qu'ont subie les producteurs agricoles encore cette année au Bas-Saint-Laurent, a démontré l'importance d'accroître la résilience de nos systèmes agricoles et de se doter de mesures permettant l'adaptation des entreprises agricoles aux nouvelles réalités climatiques.



Service d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole

Dans le cadre du Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole, le territoire couvert par la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent s'étend de La Pocatière à Saint-Simon, soit environ 125 km d'Ouest en Est. Cette année, considérant les consignes sanitaires liées à la Covid-19, l'effarouchement a été réalisé par une plus petite équipe qu'à l'habitude, soit quatre effaroucheurs pour le secteur Ouest, de La Pocatière à Cacouna, et deux pour le secteur Est, de Cacouna à Saint-Simon. Les activités d'effarouchement se sont déroulées sur une période d'environ 4 semaines, soit du 29 avril au 24 mai. Les oies étaient nombreuses sur tout le territoire en début de saison. Comme chaque année, elles ont privilégié la région du Kamouraska, de Rivière-du-Loup et le secteur Cacouna-L'Isle-Verte. On remarque de plus en plus de bernaches dans la région du Bas-Saint-Laurent depuis les dernières années. À la mi-avril, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a transmis une lettre d'information à toutes les entreprises agricoles de son territoire afin de les informer du service d'effarouchement et du programme d'indemnisation de La Financière agricole sur les dommages causés par la sauvagine.

Ce service aux producteurs est rendu possible grâce au *Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole* issu de « Cultivons l'avenir 2 », une initiative fédérale-provinciale territoriale.



Soutien individuel aux producteurs

La Fédération régionale a soutenu plusieurs producteurs aux prises avec des problèmes de diverses natures. Voici quelques dossiers qui ont été traités :

- Agrotourisme;
- Cohabitation;
- Cours d'eau;
- Fiscalité foncière agricole;
- Normes et réglementation environnementales;
- Puits municipaux;
- Règlements municipaux;
- Travaux du ministère des Transports.

Espèces exotiques envahissantes mauve

La Fédération s'intéresse particulièrement aux espèces végétales qui envahissent les champs et nuisent aux cultures. Elle a collaboré aux plans de lutte en diffusant les moyens d'éradication des espèces exotiques envahissantes et en dirigeant les producteurs vers les organismes des bassins versants de la région, qui ont le mandat de mettre en œuvre les plans de lutte. La Fédération poursuit sa collaboration lorsque requise afin d'éradiquer ces espèces et bien informer les producteurs.

Pancartes d'identification des puits d'eau potable



Depuis l'an dernier, la Fédération régionale a mis à la disposition des producteurs agricoles des pancartes permettant l'identification des puits d'eau potable.

Cette année, une trentaine d'affiches ont été remises à des producteurs agricoles de la région. Cette initiative permet aux producteurs de repérer rapidement la présence des puits pour une meilleure protection de ceux-ci lors des travaux d'épandage.

À propos du comité aménagement, environnement et développement régional

Le comité a tenu une rencontre durant la dernière année, soit le 10 décembre 2019, afin d'échanger sur les dossiers en cours en matière d'aménagement du territoire, d'environnement, de développement régional et de faune. Les principaux sujets abordés ont été le projet Agriclimat, les plans régionaux des milieux humides et hydriques, la problématique des plastiques agricoles, les demandes de reboisement, le programme de crédit de taxes foncières agricoles, la faune, les sentiers de motoneige et le projet de protection des abeilles.

SERVICES POUR VOUS



d'emploi agricole sur différents sujets touchant la promotion, la valorisation des métiers agricoles et les enjeux du secteur.

Centre d'emploi agricole du Bas-Saint-Laurent

En juin 2020, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent procédait au renouvellement de l'entente avec la direction régionale de Service-Québec pour les activités du Centre d'emploi agricole du Bas-Saint-Laurent (CEABSL) jusqu'au 30 juin 2021. Au cours de l'année et malgré l'apparition de la pandémie Covid-19 en mars, le CEABSL a continué ses actions et ses opérations afin d'offrir à l'ensemble des employeurs agricoles un service de recrutement, de sélection et de placement de main-d'œuvre spécialisée et non spécialisée. De plus, le CEABSL a poursuivi ses stratégies de recrutement et s'est assuré de promouvoir les emplois du secteur agricole afin de répondre à deux enjeux majeurs : la rareté de la main-d'œuvre et le roulement du personnel.

Afin de favoriser le recrutement et le dépistage de nouvelles clientèles admissibles, le CEABSL a déployé certaines actions, dont :

- Afficher de façon régulière les offres d'emploi auprès des organismes en employabilité du territoire et des maisons d'enseignement agricole;
- Utiliser régulièrement les sites Internet de placements en ligne suivants : placement.emploiquebec.net, emploiagricole.com et www.jobillico.com;
- Continuer à maintenir une relation étroite (réseautage) avec les organismes en employabilité et autres partenaires du territoire de manière à identifier une clientèle intéressée aux emplois agricoles;
- Maintenir l'invitation et la sollicitation auprès de la collectivité agricole et des syndicats affiliés à la Fédération régionale à utiliser les services du CEABSL;
- Poursuivre la diffusion du matériel promotionnel du CEABSL auprès de chaque organisme en employabilité, partenaires et intervenants du territoire;
- Participer aux rencontres annuelles d'Agricarières qui permettent l'échange et la discussion entre les responsables des centres

- Rédiger des articles et des chroniques concernant la gestion des ressources humaines à l'intérieur de différents bulletins d'information agricoles régionaux;
- Poursuivre les travaux et l'accompagnement dans le cadre du projet FermEmploi et AgriEmploi;
- Réalisation d'entrevues, reportages et vidéos sur les métiers du secteur agricole;
- Reportage et inscription d'une entreprise acéricole dans le cadre du concours « Ma ferme Mon monde »;
- Participation sous forme de kiosque à différentes journées thématiques permettant d'assurer la visibilité du CEA.

Au niveau des statistiques de placement pour 2019-2020, 53 demandes d'employeurs ont été acheminées au CEABSL, 186 personnes ont communiqué avec le CEABSL et 23 postes ont été pourvus. Par rapport à l'an dernier, c'est sensiblement le même nombre de demandes et de placements réalisés, mais avec une hausse de 5 % au niveau des individus ayant pris contact avec le CEABSL, mais avec un fort pourcentage de ceux-ci qui n'ont jamais donné suite à leur offre de service.

Main-d'œuvre étrangère

L'embauche d'un travailleur étranger temporaire (TET) a été, pour près de soixante-dix (70) entreprises agricoles du Bas-Saint-Laurent, la solution au manque criant de main-d'œuvre locale. En effet, le CEABSL a traité 175 demandes de main-d'œuvre étrangère pour un total de 208 TET. En se comparant à l'an dernier, c'est une hausse de 14 % des dossiers analysés. Nous prévoyons encore une progression des demandes au cours de la prochaine année.

Campagne *J'y vais sur le champ*

AGRIcarrières et l'Union des producteurs agricoles (UPA), avec le soutien financier du MAPAQ, ont lancé la campagne Travailler à la ferme : *J'y vais sur-le-champ!*, qui se veut être un appel à la mobilisation des Québécois et Québécoises qui souhaitent contribuer à nourrir le Québec. Un incitatif agricole de 100\$ / semaine (pour un maximum de 24 semaines) est remis aux travailleurs inscrits et qui respectent les critères suivants :

- Emploi rémunéré au salaire minimum
- Emploi dans une entreprise agricole produisant des produits alimentaires
- Travailler au minimum 25 heures / semaine
- S'inscrire auprès du Centre d'emploi agricole de sa région

Dès l'annonce de la campagne « *J'y vais sur-le-champ* », plusieurs travailleurs se sont portés volontaire de mettre la main à la pâte et d'aider nos agriculteurs pour la saison 2020 qui s'annonçait ardue. Au départ de la campagne, le Centre d'emploi agricole s'est retrouvé débordé de candidatures qui venaient de différents milieux de travail dans la région. Par la suite, ce fut aux employeurs de nous contacter pour s'enquérir de la campagne et pour bénéficier de cette main-d'œuvre disponible. Nous avons suggéré plusieurs travailleurs aux employeurs et plusieurs suivis auprès de ces derniers. Et nous avons été aussi surpris de constater que certains candidats entraient directement en contact avec des employeurs. À cet effet, entre **mi-avril et fin juillet, 285 travailleurs et 67 producteurs** se sont inscrits à la campagne. Ainsi, le centre d'emploi a pu **jumeler 97 de ces travailleurs aux entreprises agricoles**.

On peut dire que les travailleurs québécois ont été au rendez-vous dans la plupart des cas et que cette campagne fut une bonne alternative pour les producteurs qui n'ont pas bénéficié de la main-d'œuvre étrangère à cause de la pandémie.



Collectif en formation agricole Bas-Saint-Laurent

Un des axes d'intervention du Collectif en formation agricole Bas-Saint-Laurent (CFABSL) est d'identifier les besoins en formation des producteurs agricoles, de leur relève et de leur main-d'œuvre.

Le CFABSL est présent et à l'écoute des besoins identifiés par des partenaires « terrains » et des producteurs. Il s'associe à la Fédération régionale pour rencontrer et consulter les producteurs agricoles. Il est constamment en relation avec les maisons d'enseignement, les syndicats locaux et groupes spécialisés du territoire ainsi qu'avec les autres collectifs en formation agricole afin d'être à l'affût des nouveaux besoins. Ces contacts privilégiés lui permettent une présence lors d'événements organisés par les producteurs.

Il déploie un ensemble de stratégies afin de publiciser l'offre de formation dont une présence dans les journaux locaux et régionaux ainsi que dans les différents bulletins d'organismes agroalimentaires. Les résultats de l'année sont remarquables, 13 formations ont été offertes comparativement à neuf l'an dernier. La considération des formations offertes par Lactanet a entraîné une augmentation majeure du nombre de participants. Le secteur acéricole demeure très actif. Les cours d'espagnol devraient aussi connaître une hausse dans les prochaines années.

Présidente : Nancy Caron

Répondant en formation agricole : Ousmane Ndiaye

BILAN	
Formations 2019-2020 *	Nombre de participants
Devenir producteur de sirop bio	7
Fabrication des produits d'érable	9
Espagnol agricole	20
S'adapter aux nouvelles réalités concernant l'entaillage	6
Transfert de boisés et d'érablières	5
Univers des défauts de saveur	16
Évaporation de l'eau d'érable	8
Formations jeunes trayeurs (2)	18
Formations jeunes bergers (3)	33
Formation Facebook	12
Zen et payante (8)	148
Formation « Gestion de l'entreprise agricole »	17
Total	299

* Pour l'année débutant le 1^{er} juillet 2019 et se terminant le 30 juin 2020.



LE PORTAIL DE LA FORMATION AGRICOLE
Pour tout savoir sur les nouvelles formations
uplus.upa.qc.ca



Aimez la page Facebook du CFABSL
afin de connaître les différentes formations à venir!

Prévention

Mutuelle de prévention

Le membership de la Mutuelle de prévention de l'UPA au Bas-Saint-Laurent atteignait 37 membres au 31 juillet 2020. Chacun a bénéficié, en cours d'année, d'un programme de prévention en milieu de travail adapté à son entreprise. Le conseiller en prévention continue de promouvoir les privilèges de l'adhésion pour les employeurs agricoles du territoire, car ces derniers en retirent plusieurs avantages dont, entre autres, une diminution de leur cotisation à la CNESST.

Activités Sécurijour

En 2019-2020, trois activités de prévention de type Sécurijour se sont tenues sur le territoire du Bas-Saint-Laurent (Mont-Joli, Saint-Valérien et La Pocatière). Au total, 193 enfants âgés de 7 à 12 ans ont appris à reconnaître les dangers réels sur la ferme. Par le biais d'ateliers interactifs et amusants, ils ont aussi découvert les divers moyens dont ils disposent pour assurer leur propre sécurité et celle de leurs amis qui les visitent.



Travailleurs de rang

Un service de soutien en santé psychologique adapté pour le secteur agricole

Pour faire suite au forum interrégional d'avril 2016 sur la santé psychologique, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a pris le leadership pour élaborer un plan d'action régional sur le sujet, en collaboration avec les représentants de la santé et des services sociaux, des centres de prévention du suicide (CPS), du MAPAQ et des MRC.

Ce plan d'action concerté a permis d'embaucher deux travailleuses de rang du réseau d'ACFA, attirées au Bas-Saint-Laurent. Le 16 juillet dernier, le ministre Lamontagne annonçait à Rimouski, le financement récurrent en soutien à ce réseau. Desjardins et les coopératives agricoles ont complété le financement régional comme partenaires majeurs.

En complément à ce service, la Fédération régionale désire consolider le réseau de sentinelles agricoles. Une formation en ligne, développée en collaboration avec le Centre de prévention du suicide du KRTB, est disponible en région.

M^{mes} Sabryna Beaulieu et Sabrina Roy sont les deux travailleuses de rang qui couvrent le territoire du Bas-Saint-Laurent. Pour sa part, M^{me} Beaulieu concentre ses interventions dans les MRC de Matapédia, Matanie, Mitis et Rimouski-Neigette. Quant à M^{me} Roy, les MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Les Basques sont les zones où elle exerce.

Deux sous-comités *Travailleurs de rang* correspondant à ces territoires assistent les travailleuses de rang afin de mieux s'adapter aux priorités locales. Ces comités sont composés de représentants des syndicats locaux, du MAPAQ, du Centre de prévention du suicide, des MRC et de la Fédération régionale.

M^{mes} Sabryna Beaulieu et Sabrina Roy peuvent être jointes au numéro centralisé d'ACFA 450-768-6995 (7 jours sur 7, 24 heures sur 24).

Service de comptabilité et de fiscalité

Vous êtes prêt à intégrer votre relève?

Vous voulez trouver la meilleure solution pour elle, mais aussi pour vous?

Vous souhaitez connaître l'impact d'un transfert sur la santé financière de votre entreprise?

UN TRANSFERT EN TOUTE CONFIANCE

Une équipe formée et prête à vous épauler lors de votre transfert.

Notre fiscaliste et nos conseillers en gestion travaillent ensemble afin de faire de votre projet une réalité!



Les producteurs agricoles et forestiers peuvent confier leur dossier d'entreprise à une équipe de professionnels en étant assurés qu'ils bénéficient de services à l'affût de toute nouveauté et tout changement, que ce soit en comptabilité, fiscalité, gestion agricole ou pour les différents programmes en lien avec l'agriculture et la forêt. Ces services touchent la réorganisation, l'acquisition, le redressement, l'évaluation et le transfert d'entreprises, la transmission de données des programmes Agri, la paie, les demandes de crédits d'impôt, les taxes à la consommation et autres rapports gouvernementaux. Le Service de comptabilité et de fiscalité allie expérience et dynamisme de par la composition de son équipe diversifiée : fiscaliste, comptables, techniciens et secrétaires. Tous les efforts sont mis de l'avant pour assurer l'ensemble des services sur le territoire avec des bureaux à Rimouski, Saint-Antonin et La Pocatière, en procédant aussi à l'embauche et à la formation du personnel.

Trois journées d'information ont eu lieu à la fin de janvier, soit à Sainte-Luce, Rivière-du-Loup et La Pocatière. Les conférences présentées portaient sur la planification des salaires en fin d'année, la main-d'œuvre étrangère en agriculture, la planification du transfert et l'atteinte de ses objectifs. Également, trois jours de formation ont été offerts sur la fiscalité forestière en février.

Aussi, le SCF a donné une conférence intitulée : Comment se préparer à l'intégration / achat d'une entreprise? lors du souper-conférence organisé par l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL) le 2 mai dernier à laquelle plus d'une vingtaine de jeunes ont participé.

Rappelons que le SCF CPA BAS-SAINT-LAURENT INC., société de comptables professionnels agréés, est un collaborateur privilégié du Service de comptabilité et de fiscalité pour la comptabilité publique dont, entre autres, la préparation d'états financiers.



Vous voulez...

- Connaître votre coût de production?
- Évaluer la rentabilité de projets futurs?
- Établir la faisabilité du transfert de votre entreprise?

SERVICES-CONSEILS EN GESTION

Des agroéconomistes disponibles pour vous aider à atteindre vos objectifs!

La majorité des services-conseils en gestion sont admissibles à une subvention administrée par le Réseau Agriconseils

Informez-vous :
1 800 463-8001 / 418 723-2424



Comment réaliser mon transfert

LE PROCESSUS D'UN TRANSFERT AVEC
LE SERVICE DE COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ

-  Décision du propriétaire d'entamer la réflexion et les démarches
-  Évaluation de la juste valeur marchande et diagnostic global d'entreprise
-  Présentation du diagnostic global au propriétaire et à la relève 
-  Rencontre pour établir le plan de transfert 
-  Préparation des instructions fiscales et des budgets prévisionnels 
-  Rencontre multidisciplinaire pour présentation des instructions et des budgets 
-  Suivi avec le conseiller financier pour obtention du financement
-  Envoi des instructions fiscales au notaire
-  Optionnel : Plan de suivi annuel sur 5 ans suite au transfert

G : Conseiller en gestion
F : Fiscaliste
M : Rencontre multidisciplinaire

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Service de comptabilité
et de fiscalité
Bas-Saint-Laurent



ACTIVITÉS DES SYNDICATS LOCAUX

Nous vous présentons ci-dessous une liste non exhaustive des activités menées par vos syndicats locaux au cours de la dernière année se terminant le 31 juillet 2020, ainsi que les noms des présidents, secrétaires adjointes et agents syndicaux de ceux-ci.

SYNDICAT DE L'UPA DE KAMOURASKA – 370 fermes

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 30 septembre 2019 à Kamouraska
- Conseil d'administration (4 rencontres) : 6 septembre, 12 décembre 2019; 20 février et 16 juillet 2020

Activités :

- Organisation d'une activité Sécurijour le 14 septembre 2019 à la Ferme-école LAPOKITA
- Rencontre des candidats aux élections fédérales avec la Fédération régionale le 24 septembre 2019 à Sainte-Hélène
- Accueil des nouveaux producteurs et participation à la rencontre de groupe du 17 décembre 2019
- Participation au *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent 2019* – M^{me} Nathalie Lemieux pour la catégorie *Agricultrice de l'année*
- Mobilisation pour l'assurance récolte Foin – Recueil de 24 questionnaires d'entreprises en 4 jours visant à faire déclencher une mesure exceptionnelle pour une partie du territoire
- Participation à la Journée des métiers de l'École Sacré-cœur de La Pocatière le 18 février 2020 au Centre Bombardier
- Formation Facebook les 4 et 11 juin 2020 en après-midi
- Soutien aux producteurs agricoles en lien avec l'incendie aux Tourbières Lambert de Rivière-Ouelle de juin 2020
- Rencontre du ministre André Lamontagne avec la Fédération régionale à la Ferme Bérancêtre de Rivière-Ouelle le 17 juillet 2020
- Suivi des actions du Plan de développement de la zone agricole de la MRC

Appuis :

- *Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent*
- *Développement économique La Pocatière – Projet d'amélioration des aménagements du marché public de la Grande-Anse*
- *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent*
- *Journée Sécurijour*
- *Santé psychologique – Travailleuses de rang*
- *Municipalité de Rivière-Ouelle – Projet de mise en valeur de l'agriculture*

Présidente : Nathalie Lemieux, Saint-André
Secrétaire adjointe et agente syndicale : Claire P. Beaulieu, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DE LA MATANIE – 110 fermes

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 20 septembre 2019 à Matane
- Conseil d'administration (3 rencontres) : 17 septembre, 17 décembre 2019 et 27 juillet 2020

Activités :

- Organisation d'une activité sociale (Souper de Noël) pour les administrateurs
- Participation au *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent 2019* – M. Yohann Gagnon pour la catégorie *Implication sociale*
- Suivi des actions de la Stratégie locale de développement du secteur agricole de la MRC
- Accueil des nouveaux producteurs
- Suivi dossier sécheresse

Appuis :

- CRÉA Bas-Saint-Laurent
- *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent*
- *Projet filière ovine*
- *Producteur en herbe (Jeunes bergers, Jeunes trayeurs)*
- *Journée Sécurijour*

Président : Daniel Reichenbach, Saint-Ulric
Secrétaire adjoint : Yohann Gagnon, Les Méchins
Agents syndicaux : Marc Tétreault et Ousmane Ndiaye, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DE LA MATAPÉDIA – 190 fermes

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 22 octobre 2019 à Amqui
- Conseil d'administration (4 rencontres) : 18 septembre, 17 décembre 2019; 5 février et 22 avril 2020

Activités :

- Participation au *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent 2019* – M^{me} Maude Tremblay pour la catégorie *Transfert non-apparenté*
- Collaboration à l'organisation de la 7^e édition de la *Semaine de l'agriculture matapédiennne*
- Réalisation d'une activité d'accueil pour les nouveaux producteurs
- Consolidation du projet *Travailleur de rang* (La Matapédia et Bas-Saint-Laurent)
- Participation à la Table agroalimentaire de La Matapédia (suivi et mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole)
- Participation aux rencontres et projets agricoles de l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche
- Suivi dossier sécheresse

Appuis :

- CRÉA Bas-Saint-Laurent
- MRC de La Matapédia pour le projet L'ARTERRE
- Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche
- Producteurs de grains de l'Est-du-Québec – *Projet Innovalin*
- Société d'agriculture de La Matapédia (*Exposition agricole de La Matapédia*)
- *Sécurijour 2019*
- *Producteur en herbe (Jeunes bergers, Jeunes trayeurs)*

Président : Bruno D'Astous, Val-Brillant
Secrétaire adjoint et agent syndical : Marc Tétreault, FUPABSL

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 19 septembre 2019 à Sainte-Angèle-de-Mérici
- Conseil d'administration (4 rencontres) : 11 septembre, 12 décembre 2019, 23 janvier et 20 mai 2020

Activités :

- Accueil des nouveaux producteurs
- Participation au comité de Haies Brise-vent de la MRC
- Activité patinoire familiale
- Participation au *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent 2019* – M^{me} Valérie Michaud pour la catégorie *Relève agricole*
- Collaboration à la réalisation du projet *producteur en herbe (Jeunes bergers, Jeunes trayeurs)*
- Suivi du dossier sécheresse
- Travail en concertation avec l'agent de développement agroalimentaire de la MRC
- Rencontre des étudiants du CFP Mont-Joli-Mitis

Appuis :

- *CRÉA Bas-Saint-Laurent*
- *Santé psychologique Bas-Saint-Laurent*
- *CFP Mont-Joli-Mitis*
- *Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent*
- *Filière lin*
- *Projet démarrage d'une entreprise de poule pondeuse*
- *Travailleur de rang Bas-Saint-Laurent*
- *Sécurijour2019*
- *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent 2019*
- *Maison familiale rurale du KRTB*
- *Vitrine Mitis*
- *Défilé de Noël Mont-Joli*
- *Ruisseau Lebrun*
- *Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent*

Président : Yannick Côté, Les Hauteurs
Secrétaire adjoint et agent syndical : Marc Tétréault, FUPABSL

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 4 octobre 2019 à Saint-Arsène
- Conseil d'administration (5 rencontres) : 18 septembre, 4 novembre 2019, 22 janvier, 12 mars et 13 mai 2020

Activités :

- Participation à l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Rivière-du-Loup (tourné des entreprises agricoles du 24 septembre 2019, forum de consultation du 19 novembre 2019 et ateliers thématiques en février 2020)
- Tenue d'une soirée d'information sur le PDZA le 25 octobre 2019
- Participation au *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent 2019* – M. Jonathan Roy et M^{me} Hélène Dumont pour la catégorie *Démarrage d'entreprise*
- Organisation d'une activité sociale le 18 janvier 2020 à Saint-Hubert
- Représentation au Comité sur les plastiques agricoles de la Co-Éco
- Participation à des rencontres de députés avec la Fédération régionale sur les enjeux agricoles

Appuis :

- *Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent*
- *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent*
- *Santé psychologique – Travailleuses de rang*

Présidente : Édith Lavoie, Saint-Hubert
Secrétaire adjointe et agente syndicale : Claire P. Beaulieu, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DE RIMOUSKI-NEIGETTE – 209 fermes

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 23 septembre 2019 à Rimouski
- Conseil d'administration (3 rencontres) : 17 septembre, 25 novembre 2019 et 28 janvier 2020

Activités :

- Présence à l'Exposition agricole de Rimouski afin de démystifier l'agriculture 2019
- Participation à l'organisation d'un dîner cabane à sucre et après-midi de rang (annulé en raison de la Covid-19)
- Organisation de la journée *Portes ouvertes sur les fermes* 2019 (Ferme Michel et Sylvain Rioux inc. de Saint-Anaclet-de-Lessard)
- Participation au Gala reconnaissance *Coup de cœur* Bas-Saint-Laurent 2019 – Famille Guimond (Jacques et Gilles) pour la catégorie *Famille agricole*
- Journée *Sécurijour* à Saint-Valérien
- Suivi des actions du Plan de développement de la zone agricole de la MRC

Appuis :

- *Producteur en herbe (Jeunes bergers, Jeunes trayeurs)*
- *Santé psychologique Bas-Saint-Laurent*
- *CRÉA Bas-Saint-Laurent*
- *Gala reconnaissance*
- *Journée Sécurijour*
- *Laboratoire Innovalin*
- *Plan d'agriculture urbaine*
- *Marché public*
- *Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent*

Président : François Pigeon, Saint-Eugène-de-Ladrière
Secrétaire adjoint : Jean-Guy Lechasseur, Rimouski
Agents syndicaux : Marc Tétreault, Ousmane Ndiaye, FUPABSL

SYNDICAT DE L'UPA DE TÉMISCOUATA – 377 fermes

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 3 octobre 2019 à Témiscouata-sur-le-Lac
- Conseil d'administration (4 rencontres) : 19 septembre, 3 octobre 2019, 15 janvier et 16 juin 2020

Activités :

- Tenue de la journée *Portes ouvertes sur les fermes* 2019 à l'Érablière L'Éveil du printemps (Domaine Acer) d'Auclair, propriété de M. Vallier Robert et M^{me} Nathalie Decaigny
- Participation au Gala reconnaissance *Coup de cœur* Bas-Saint-Laurent du 9 novembre 2019 – M^{me} Rachel Proulx pour la catégorie *Personne-ressource*
- Participation au Gala de l'entreprise de la SADC de Témiscouata du 19 octobre 2019
- Accompagnement de M^{me} Carmen Lemay, agricultrice de l'année au Bas-Saint-Laurent au Gala Saturne du 26 octobre 2019 à Victoriaville
- Participation à la rencontre avec des intervenants le 6 février 2020, dans le cadre de la révision du Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Témiscouata

Appuis :

- *Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent*
- *Gala reconnaissance Coup de cœur* Bas-Saint-Laurent
- *Santé psychologique – Travailleuses de rang*
- *Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent*

Présidente : Julie Gagnon, Saint-Pierre-de-Lamy
Secrétaire adjointe et agente syndicale : Claire P. Beaulieu, FUPABSL

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 16 octobre 2019 à Saint-Jean-de-Dieu
- Conseil d'administration (5 rencontres) : 12 septembre, 16 octobre et 26 novembre 2019, et 23 janvier et 20 février 2020

Activités :

- Participation au lancement du nouveau Plan de développement de la zone agricole le 28 octobre 2019 et présence au comité de suivi
- Participation au *Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent* 2019 – M^{me} Marie-Claire Dionne pour la catégorie Agricultrice accomplie
- Représentation à l'Organisme de bassin versant de la rivière Centrale
- Représentation au comité sectoriel de l'eau

Appuis :

- Atelier de transformation agroalimentaire des Basques
- Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent
- Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent
- Projet crème glacée
- Santé psychologique – Travailleuses de rang
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

Président : Luc Bérubé, Trois-Pistoles
Secrétaire adjointe : Marie-Pier Gagnon, Saint-Jean-de-Dieu
Agente syndicale : Johanne Laplante, FUPABSL

ACTIVITÉS DES GROUPES SPÉCIALISÉS



AGRICULTRICES DU BAS-SAINT-LAURENT

C'est sous le thème « *S'investir à la ferme tout en se protégeant* » que s'est tenue la 32^e assemblée générale annuelle des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent le 3 octobre 2019 à Rimouski. M. Mathieu Bernier, directeur du SCF et fiscaliste de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a donné une conférence sur les mécanismes de protection lors d'intégration d'entreprise (quelques aspects légaux et relationnels). Suite à cette assemblée, M^{me} Jessie Rioux a été nommée présidente de notre Syndicat.

L'assemblée générale annuelle et le Gala Saturne des Agricultrices du Québec ont eu lieu les 25 et 26 octobre 2019. Les membres du conseil exécutif des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent étaient présentes à cet événement. C'est lors du Gala que la représentante du Bas-Saint-Laurent, M^{me} Carmen Lemay, a remporté le titre : Agricultrice de passion.

Le *Gala reconnaissance Coup de Cœur Bas-Saint-Laurent* s'est déroulé le 9 novembre 2019 au Club de golf Les Saules sous la présidence d'honneur de Mme Annick Marquis. À cette occasion, les fermes-hôtes de la journée *Portes ouvertes sur les fermes* 2019, ont été souligné en plus de présenter les personnes reconnues dans les différentes catégories, soient : Partenaire-ressource, Relève agricole, Agricultrice accomplie, Implication sociale, Transfert non apparenté, Démarrage d'entreprise agricole, Famille agricole et Agricultrice de l'année.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à trois reprises et ont effectué une conférence téléphonique ainsi que deux rencontres zoom.



Présidente : Jessie Rioux

ASSOCIATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU BAS-SAINT-LAURENT

L'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL) a été fondée en 1981 et compte plus de 210 membres à travers ses huit groupes locaux. L'ARABSL œuvre quotidiennement à l'amélioration des conditions d'établissement et de transfert en agriculture et travaille à une meilleure préparation des jeunes. L'Association a pour but de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres.

Réunions :

- Assemblée générale annuelle de l'ARABSL : 26 janvier 2020 à Rimouski
- Conseil d'administration (5 rencontres) : 30 septembre, 4 octobre 5 décembre 2019; 11 février et 17 juin 2020
- Assemblée semi-annuelle provinciale (Journées FRAQassantes) : 11 – 12 septembre 2019 en Mauricie
- Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) : 4 au 7 mars 2020 à Rouyn-Noranda, en Abitibi

Principaux dossiers :

- Accaparement des terres

- L'ARTERRE
- Fiducie UPA-Fondation

Activités :

- Le Grand débat de la relève le 1^{er} octobre 2019 à l'Université Laval
- Dîner-conférence Gestion d'entreprise et coût de production, 22 novembre 2019, à la Fromagerie des Basques
- Défi-FRAQ régional le 15 février 2020 à Mont-Joli
- C'est vendredi : 5 à 10 de la relève, 3 avril 2020
- Midi-Flash en Webdiffusion
- Programme de soutien pour la relève le 3 juin 2020
- Rencontre avec le Ministre de l'agriculture le 30 juin 2020
- *Les marchés publics, est-ce pour moi?*, le 8 juillet 2020
- *La main-d'œuvre. Comment la conserver?*, le 22 juillet 2020
- *Les acquis et compétences, ça se reconnaît!*, le 5 août 2020
- *Perspectives économiques, qu'est-ce qui mijote?*, le 19 août 2020
- *L'aménagement du territoire, comment ça marche?*, le 16 septembre 2020

Le dynamisme des membres de l'association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent est indéniable, toutes les personnes âgées entre 18 et 39 ans ayant un intérêt pour l'agriculture, sont les bienvenues dans notre organisation. Pour s'inscrire : <http://www.fraq.qc.ca/devenir-membre/>.

Présidente : Sophie Lévesque, Mont-Joli
Coordonnatrice de la FRAQ : Audrey Dionne, FRAQ
Secrétaire : Yan Gosselin, FUPABSL

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU BAS-SAINT-LAURENT

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 30 septembre 2020 (Zoom)
- Conseil d'administration (8 rencontres) : 24 septembre, 2 novembre, 19 et 20 décembre 2019, 20 février, 8 avril, 20 mai et 2 juin 2020
- Assemblée semi-annuelle des ÉPQ : 7 et 8 novembre 2019
- Assemblée générale annuelle des ÉPQ : 5 novembre 2020 (Zoom)



Principaux dossiers :

- Activistes
- Relations gouvernementales
- CLE-SRRP
- Suivi impact COVID sur la production et la mise en marché (règles sanitaires, capacité d'abattage et porcs en attente)
- Modification de la convention de mise en marché
- Écoulement des porcs
- Activités de promotion générique et commandites de viande de porc (campagne On s'épaule)

Activités :

- Don de viande de porc aux banques alimentaires (On s'épaule)
- Entrevues avec les médias régionaux concernant les impacts des tensions commerciales États-Unis, le prix et les exportations du porc du Québec et sur les retombées économiques de la filière porcine en région.
- Organisation d'une formation pour les éleveurs de la région sur le CLÉ-SRRP, porcSALUBRITÉ et porcBIEN-ÊTRE, le 1^{er} novembre 2019
- Participation au comité mise en marché provincial
- Participation au comité provincial sur le SGRM
- Participation aux audiences de la RMAAQ
- Mise en place CLÉ-SRRP Bas-Saint-Laurent

Président : Pascal Rioux, Saint-Tharcisius
Secrétaire : Marc Tétreault, FUPABSL

LES PRODUCTEURS DE GRAINS DE L'EST DU QUÉBEC

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 28 février 2020 à Rimouski
- Conseil d'administration (4 rencontres): 14 novembre 2019; 13 février et 28 février 2020

Principaux dossiers :

- Sécurité du revenu
- État des cultures en région
- Mise en place d'une campagne de valorisation de la profession de producteurs de grains sous le thème « Petit grain va loin »
- Enquête de coût de production « céréales et canola »



Activités :

- Organisation du colloque *Céréales à paille et canola* tenu le 8 janvier 2020 à Rivière-du-Loup
- Participation à la journée provinciale des administrateurs et secrétaires des syndicats régionaux organisée par les PGQ le 12 décembre 2020 à Drummondville
- Mise en place de la phase 2 du projet de mobilisation (2020 à 2022)
- Organisation, en collaboration avec le MAPAQ, d'une tournée sur les grains de spécialités qui s'est déroulée au Lac-Saint-Jean
- Collaboration à différentes initiatives régionales tels que la filière lin et la mise en place de la coopérative Innolin

Président : André Roussel, Saint-Éloi
Secrétaire : Éric Pagé, FUPABSL

LES PRODUCTEURS DE LAIT DU BAS-SAINT-LAURENT

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 10 mars 2020 à Rimouski
- Conseil d'administration (7 réunions): 4 septembre 2019, 8 novembre 2019, 24 février, 10 mars, 18 mars (conférence téléphonique), 27 mars (conférence téléphonique), 7 mai 2020 (via zoom);
- Assemblée de réflexion des Producteurs de lait du Québec (PLQ) : 20 et 21 novembre 2019 à Québec

Principaux dossiers :

- Rapports du Comité canadien des approvisionnements du lait et des ententes nationales
- Mise à jour sur la production et le marché
- Situation des approvisionnements
- Le suivi des ententes commerciales (AECG, PTPGP, ACEUM) et des indemnisations pour les pertes de marchés
- Implication dans différentes activités de promotion
- Prix du lait
- L'harmonisation des règles de qualité à P5
- Les effets de la Covid-19 sur la production, les marchés et la mise en marché du lait



Activités :

- Tournée d'information et de consultation dans les localités de Saint-Jean-de-Dieu, Rimouski, Dégelis, Sainte-Flavie, Amqui, Matane, Saint-Épiphanie et Saint-Pascal en janvier 2020
- Rencontre des candidats à l'élection fédérale en octobre 2019 pour faire part des préoccupations des producteurs de lait de la région
- Embauche, à l'été 2019, d'une étudiante en nutrition pour organiser des activités culinaires dans les camps de jour de la région
- Organisation de formations destinées aux requérants des programmes d'aide à la relève et au démarrage d'entreprises laitières, le 9 décembre 2019 à Rivière-du-Loup et le 10 décembre 2019 à Rimouski

Président : Gabriel Belzile, Saint-Clément
Secrétaire : Éric Pagé, FUPABSL

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 20 septembre à Témiscouata-sur-le-Lac;
- Conseil d'administration 5 rencontres en personnes, 5 conférences téléphoniques et 2 rencontres à distance via la plateforme Zoom;
- Rencontre spéciale sur les problèmes de classement le 18 décembre 2019 avec des producteurs, le directeur et le président des PPAQ, le directeur du Centre Acer et le CE du Syndicat;
- Réunions d'information : 29 janvier à Témiscouata-sur-le-Lac, le 30 janvier à Mont-Joli et le 3 février à New-Richmond;
- Assemblée de réflexion de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) : 14 novembre 2019 à Drummondville;
- Assemblée semi-annuelle des PPAQ : 15 novembre 2019 à Drummondville.

Principaux dossiers :

- Révision du potentiel acéricole réservé en terres publiques pour la région Bas-Saint-Laurent (plus de 10 rencontres en personne et par vidéo avec le MFFP et les utilisateurs de la forêt publique);
- Démarche pour participer à la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire de la Gaspésie;
- Récolte 2020, classement du sirop et utilisation du Spectracer;
- Demandes d'information sur les contingents (démarrage, croissance et relève);
- Normes californiennes;
- Programme d'avances.

Activités :

- Collecte et compilation des informations pour le sondage sur l'avancement de la récolte 2020;
- Participation aux rencontres des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) du Bas-Saint-Laurent;
- Participation aux rencontres du conseil d'administration du Club d'encadrement technique en acériculture de l'Est;
- Participation du vice-président aux rencontres du conseil d'administration de la FUPABSL;
- Entrevues avec les médias sur les enjeux de l'acériculture régionale;
- Rencontres et communications avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et le MAPAQ;
- Programme régional de promotion générique.



Président : Justin Plourde, Témiscouata-sur-le-Lac
Secrétaire : Mylène Gagnon, FUPABSL

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU BAS-SAINT-LAURENT

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 19 février 2020 tenue en simultané à Mont-Joli et à Rivière-du-Loup
- Conseil d'administration (3 rencontres) : 11 novembre 2019, 29 janvier et 19 février 2020
- Rencontre sociale virtuelle (Zoom) 21 avril 2020
- Assemblée générale annuelle des PBQ : 8 septembre 2020

Principaux dossiers

- Changement de nom : « Les Producteurs de bovins du Bas-Saint-Laurent »
- Suivi encan Bic
- Protocole de vaccination Veau d'embouche
- Coût de production Veau d'embouche
- Développement de marché Veau laitier (Dairy beef)
- Règlement de transport d'animaux du Canada
- Abattoir de Luceville
- Impacts de la COVID (règles sanitaires, production et mise en marché)
- Suivi du dossier assurance récolte Foin



Activités :

- Visite de la Ferme de M Hervé Garon à St-Denis le 29 janvier 2020
- Organisation de deux formations sur la production bovine à Rivière-du-Loup et à Mont-Joli le 20 janvier 2020
- Au comité organisateur et interventions aux *Journées laitière, bovine et ovine*, les 5 et 6 février à Rimouski et Rivière-du-Loup
- Promotion de viande de bovin (Espace centre-ville de Rivière-du-Loup et AGA de l'OAQ)
- Présentation lors de l'AGA des producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent sur la mise en marché des bovins de réforme et des veaux laitiers.

Président : Daniel Reichenbach, Sant-Ulric
Secrétaire : Marc Tétréault, FUPABSL

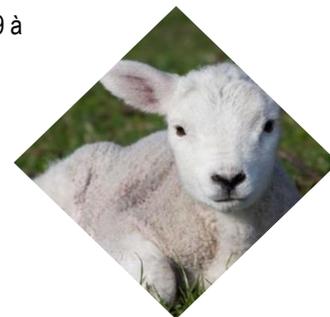
SYNDICAT DES PRODUCTEURS D'OVINS DU BAS-SAINT-LAURENT

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 16 octobre 2019 à Rimouski;
- Conseil d'administration (2 rencontres et 1 conférence téléphonique) : 29 Août 2019; 18 novembre 2020, 10 février 2020);
- Assemblée générale annuelle des Éleveurs d'ovins du Québec : 21 et 22 novembre 2019 à Victoriaville.

Principaux dossiers :

- Agence de vente des agneaux lourds, prix de l'agneau, informations sur les marchés;
- Développement de la production et organisation d'activités de formation
- Avenir de l'abattoir de Luceville;
- Programme ASRA-ovin.



Activités :

- Participation à l'organisation des *Journées laitières, ovines et bovines* du 5 février 2020 à Rivière-du-Loup et du 6 février à Rimouski;
- Collaboration au projet de la MRC de la Matanie visant à mettre en place une structure d'élevage de femelles hybrides dans la MRC.

Président : François Deslauriers, Saint-Paul-de-la-Croix
Secrétaire : Ousmane Ndiaye, FUPABSL

Porte-parole des propriétaires forestiers depuis 62 ans, le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent (SPFBSL) poursuit dans la même optique que ceux qui, au départ, ont décidé de mettre notre organisme en place. Ainsi le SPFBSL regroupe, à ce jour, environ 9 000 propriétaires de boisés privés sur le territoire bas-laurentien (MRC de La Matanie, La Matapédia, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata ainsi qu'une partie de la MRC D'Avignon.)

Mise en marché

À la fin de son année fiscale, en décembre 2019, le SPFBSL annonçait une année historique! L'ensemble des bois livrés aux différentes usines de transformation par le SPFBSL, toutes essences confondues, incluant la biomasse et le sciage, se chiffrait à 1 283 765 mcs. Ce qui représente une augmentation de 7 % comparativement à 2018, malgré le contexte incertain avec les droits compensateurs américains et la baisse des prix connue à l'automne dans le bois de sciage, période durant laquelle la mise en marché est des plus actives.

Le Syndicat qualifie ce bilan d'extraordinaire quant aux résultats obtenus et à bien des égards. Les prix ont été en changement de façon constante. Une situation causée entre autres par l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette avec laquelle les producteurs forestiers de boisés privés du Bas-Saint-Laurent, principalement ceux du secteur est du territoire, ont dû conjuguer. Tout compte fait, nous enregistrons en 2019, de très bons résultats. Du jamais vu depuis près de 30 ans!

Biomasse – Le marché de la biomasse a continué de se développer et nous sommes toujours à l'affût de nouveaux marchés, que ce soit pour les dossiers de chaufferies régionales ou des projets coénergies dans les usines de pâtes, papiers et panneaux ou à l'exportation.

Bois de sciage – Le projet de mise en marché du bois de sciage, à la demande d'un groupe de producteurs, s'est poursuivi comme entamé en 2017. Il connaît une progression constante.

Cellule TBE – Les efforts déployés nous auront permis d'obtenir gain de cause. Les superficies inférieures à 10 hectares donc quatre hectares et plus, sont prises en charge pour les pulvérisations en forêt privée au Bas-Saint-Laurent. En mai-juin 2020, malgré le contexte pandémique, 14 000 hectares de forêt privée ont été pulvérisés au Bas-Saint-Laurent, une augmentation puisque 10 000 hectares avaient été arrosés en 2019.

Par ailleurs, Québec a récemment confirmé la reconduction du programme de remise en valeur des forêts privées.

Vue syndicale – Défense des intérêts des producteurs - Le SPFBSL travaille dans l'optique de chercher de nouveaux marchés, d'améliorer les prix, mais aussi à faire reconnaître l'importance de la forêt privée et son implication dans les économies, sociale et environnementale, autant auprès de nos élus que de la population en général. Pour toutes ces raisons, le SPFBSL qualifie l'année 2019 d'exceptionnelle, entre toutes.

En terminant, le SPFBSL salue les efforts soutenus de ses administrateurs, de ses employés et de tous, pour la résilience dont ils font preuve depuis des mois.



Président : Maurice Veilleux, Causapscal
Secrétaire : Charles-Edmond Landry, SPFBSL

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA CÔTE-DU-SUD

Le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud est un organisme à but non lucratif qui est chargé de l'administration du Plan conjoint des producteurs de bois de la Côte-du-Sud, soit 3 121 producteurs de bois actifs et 315 200 hectares de forêt privée productive dans plus de 50 municipalités. Il est un office de mise en marché au sens de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, un syndicat professionnel en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et un syndicat spécialisé au sens de la Loi sur les producteurs agricoles.

Des transformations pour 2020

Il y a eu en 2020 des changements de personnel. MM. Mathieu Ouellet ainsi que André St-Pierre se joignent à l'équipe du Syndicat. Le premier comme remplaçant du directeur et le second pour travailler à la mise en marché.

Plan conjoint

Le projet de mise en marché collective pour le bois destiné au sciage et au déroulage a cheminé en 2019 et est rendu à la Régie des marchés agricoles qui devrait donner réponse en 2020. Beaucoup de travail a été réalisé en vue de ce changement profond. Cela transformera la mise en marché pour les producteurs et par voie de conséquence, l'organisation.

Mise en marché

En 2019, les producteurs de bois de la Côte-du-Sud ont mis en marché plus de 709 311 m³ apparents ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à 2018. Au niveau des volumes de bois destiné aux usines de sciage, les livraisons ont augmenté de 1 % par rapport à l'année précédente et les volumes de bois destiné aux usines de pâtes et papiers ont augmenté de 20 %.

Le sapin et l'épinette ont représenté près de 70 % des volumes de bois récolté et les peupliers plus de 20 %.

Services forestiers professionnels

Le syndicat a été accrédité pour un petit budget comme agent livreur du programme de mise en valeur pour un montant de 20 000 \$. Cette somme permet la réalisation de visite-conseil et encadrement pour des travaux de récolte et la mobilisation des bois. Une forte demande pour ces services continue.

Enfin, le Syndicat est actif dans de nombreux dossiers d'intérêt pour les producteurs dans un monde où les producteurs sont soumis à de nombreuses contraintes et demandes de toutes sortes.



Président : M. Noël Dionne, Saint-Alexandre
Secrétaire : M. Vincent Lévesque, ing.f., SPBCDS
Mathieu Ouellet, ing.f. depuis novembre 2020

PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DU BAS-SAINT-LAURENT

au 31 juillet 2020

Johanne Laplante	Directrice régionale
Mathieu Bernier	Directeur du Service de comptabilité et de fiscalité
Claire P. Beaulieu	Directrice du Centre de services de La Pocatière et directrice en vie syndicale et communication
Gina Guy	Directrice des services financiers, techniques et informatiques
Lise Ancil	Technicienne en comptabilité et fiscalité
Jessica Bélanger	Conseillère en comptabilité et fiscalité
Francine Bellavance	Secrétaire
Suzanne Bernier	Secrétaire
Brigitte Bond	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Julien Brochu	Conseiller en comptabilité et fiscalité
Evelyne Castonguay	Adjointe administrative
Guy Dionne	Technicien en administration et assistant comptable
Chantale Dubé	Conseillère en aménagement, environnement et faune
Annie Forgues	Secrétaire
Marie-Pier Fortin-Miousse	Conseillère en gestion
Myriam Gagné	Assistante comptable
Mylène Gagnon	Conseillère en aménagement, agroenvironnement et commercialisation, secrétaire de groupes spécialisés et conseillère en vie syndicale
Micheline Garon	Secrétaire adjointe de groupes spécialisés et responsable informatique

Daniel Gaudreault	Technicien spécialisé en comptabilité et fiscalité
Yan Gosselin	Conseiller en vie syndicale, secrétaire de groupes spécialisés et agent de projets
Steeven Hudon	Technicien en comptabilité et fiscalité
Camylle Lajoie	Adjointe administrative
Louise Langelier	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Martin Lavoie	Conseiller en comptabilité et fiscalité
Karine Leblanc	Secrétaire-réceptionniste
Sindy Lévesque	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Lorraine Lizotte	Adjointe administrative
Jean-Luc Masson	Conseiller en gestion
Ousmane Ndiaye	Agent en vie syndicale
Éric Pagé	Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés
Julie Pelletier	Agente au Centre d'emploi agricole
Christine Pelletier-Proulx	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Lyne Poirier	Secrétaire
Guylaine Proulx	Commis administrative
Frank St-Pierre	Coordonnateur du Centre d'emploi agricole et de la Mutuelle de prévention
Marc Tétreault	Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés
Lise Therriault	Secrétaire

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Taux de membership des syndicats locaux et de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent au 31 juillet 2020

	Nombre de fermes	Fermes membres	
		Nombre	Taux (%)
Syndicat de l'UPA de Kamouraska	370	349	94,32
Syndicat de l'UPA de La Matanie	110	103	93,64
Syndicat de l'UPA de La Matapédia	195	178	91,28
Syndicat de l'UPA de La Mitis	243	221	90,95
Syndicat de l'UPA de la MRC de Rivière-du-Loup	256	237	92,58
Syndicat de l'UPA de Rimouski-Neigette	212	189	89,15
Syndicat de l'UPA de Témiscouata	377	352	93,37
Syndicat de l'UPA des Basques	177	167	94,35
Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	1 940	1 796	92,58
<i>L'Union des producteurs agricoles</i>	<i>27 900</i>	<i>25 792</i>	<i>92,44</i>



CENTRE RÉGIONAL D'ÉTABLISSEMENT EN AGRICULTURE BAS-SAINT-LAURENT

UN SERVICE MULTIDISCIPLINAIRE... POUR DES SOLUTIONS CONCRÈTES

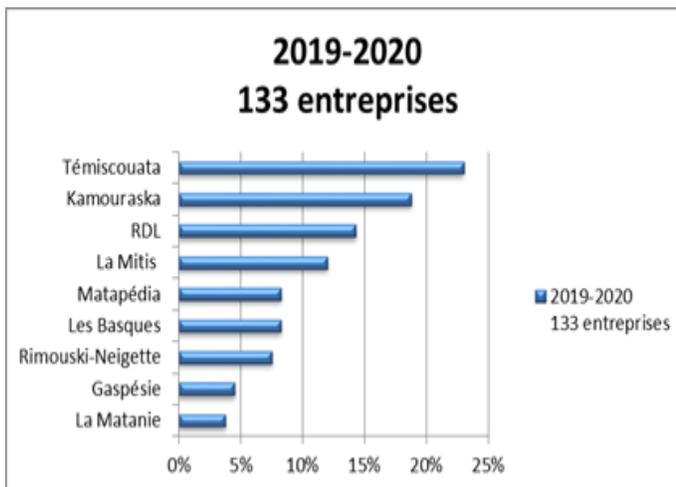
Que ce soit pour un transfert d'entreprise, une planification stratégique ou pour des besoins en cogestion, les entreprises agricoles désireuses d'être accompagnées dans ces moments stratégiques reçoivent des services de conseillères expérimentées et qualifiées. Elles connaissent bien les enjeux et les besoins des agriculteurs et des agricultrices et sont sensibles à leurs préoccupations. De plus, les services du CRÉA peuvent bénéficier d'une subvention du Réseau Agriconseils pouvant atteindre 85%.

Le mandat principal du CRÉA BSL est d'accompagner les propriétaires d'entreprises et la relève sur l'ensemble du processus de transfert, de traiter l'enjeu humain et organisationnel et d'animer l'équipe multidisciplinaire de professionnels impliqués. Ainsi vous gagnez du temps et recevez des recommandations et conseils concertés.

SERVICES DISPONIBLES EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES EXPERTS :

- Rencontre préparatoire pour identifier les besoins des clients, clarifier la demande, transmettre de l'information selon le projet
- Diagnostic humain et organisationnel
- Plan de transfert et suivi
- Soutien aux gestionnaires
- Coaching d'équipe
- Planification stratégique
- Profil de personnalité Atman

En 2019-2020, des services ont été rendus à **133 entreprises** de toutes les MRC du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (graphique).



Par ses activités de sensibilisation et d'information, le CRÉA a rejoint **186 personnes** (étudiants, propriétaires, relève, intervenants, professionnels, organisations syndicales).

284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5 Tél. 418 723-2424 Téléc. 418 723-6045
creabsl.antonine@upa.qc.ca creabsl.julie@upa.qc.ca creabsl.info@upa.qc.ca
Visitez : www.transfegersaferme.com/

TABLE DE CONCERTATION BIOALIMENTAIRE BAS-SAINT-LAURENT



Mobiliser, Concerner, Rayonner

Mission :

Favoriser la concertation des partenaires du secteur bioalimentaire afin d'identifier, de promouvoir et de soutenir le développement de la région bas-laurentienne

Mylène Blanchette
Agente de concertation
Tél : 418 723-4626

a.concertation@tcbbbsl.org

Marie-Carmen Dumont
Agente de soutien administratif
Tél : 418 723-1939, poste 4610

info@tcbbbsl.org

TRANSFÉRER SA FERME

Par où commencer ?
Qu'est-ce que ça implique ?



« Nous avons été accompagnés dans toutes nos décisions »

Richard

« J'ai été surprise de voir que quelqu'un s'intéressait à mon entreprise »

Louise

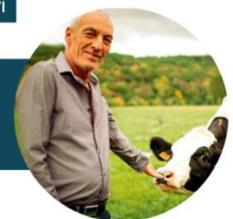


« On veut donner cette chance à d'autres »

Ginette et Henri

« Bernadette et moi, on n'avait pas la même vision du futur »

Gaston



C'est le temps d'appeler

1 833 MA-FERME

1 833 623-3763

Tout au long de votre démarche, une équipe multidisciplinaire du Bas-Saint-Laurent travaillera avec vous

Témoignages complets au
www.TransfererSaFerme.com

Table de concertation
bioalimentaire
BAS-SAINT-LAURENT

SCF CPA BAS-SAINT-LAURENT INC.

Société de comptables professionnels agréés

Notre service, en étroite collaboration avec le Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, poursuit son développement en formant et supervisant leurs équipes d'employés. En recherchant des informations à la fine pointe des changements fiscaux et programmes agricoles, nous sommes là pour répondre à vos attentes. Nous avons à cœur le progrès de vos entreprises et sommes fiers d'être parmi vos partenaires.

Merci de votre confiance!

Nous vous offrons des services et produits spécialisés pour la croissance de vos entreprises agricoles. À partir de vos états financiers, des ratios sont établis tels que :

- Liquidité
- Solvabilité
- Rentabilité

Aussi, grâce au Réseau des SCF CPA, vous avez accès à des comparables sur cinq ans ainsi qu'à une base de données provinciale pour connaître votre taux d'efficacité, votre capacité de remboursement...

Pour des conseils judicieux...
Une équipe d'experts dans trois centres de services!

- 284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Tél : 418-723-2424 Téléc : 418-723-6045
- 125, rue du Carrefour, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Téléc : 418 867-3663
- 1120, 6^e Avenue, bureau 100, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Tél : 418-856-3044 Téléc : 418-856-5199

Appel sans frais : 1 800 463-8001
Courriel : scfcpabsi@scfcpa.ca



Marie Dorval, CPA auditrice, CA
Associée
courriel : mdorval@scfcpa.ca

Francis Deschênes, CPA auditeur, CA
Associé
courriel : fdeschenes@scfcpa.ca

Prenez la relève

Comptez sur les conseils de notre
équipe spécialisée en agriculture
et en transfert d'entreprise.

desjardins.com/agricole

Desjardins Entreprises—Bas-Saint-Laurent
418 725-2058 | 1 855 235-2058

Desjardins Entreprises—Côte-du-Sud
418 248-7084 | 1 877 248-7084
418 856-5225

